

EASO
Rapport d'information
sur les pays d'origine
(COI)
Afghanistan
Recrutement par
des groupes armés





EASO
Rapport d'information
sur les pays d'origine
(COI)
Afghanistan
Recrutement par
des groupes armés

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*): 00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2016

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (http://europa.eu).

Print ISBN 978-92-9494-183-1 doi:10.2847/38398 BZ-02-16-887-FR-C
PDF ISBN 978-92-9494-182-4 doi:10.2847/911956 BZ-02-16-887-FR-N

© European Asylum Support Office, 2016

Ni l'EASO ni aucune personne agissant en son nom ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans la présente publication.

Remerciements

L'EASO tient à remercier les services nationaux d'asile suivants qui ont participé à la rédaction du présent rapport: Belgique, Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, Cedoca (Centre de documentation et de recherche)

Les services suivants ont révisé le présent rapport:

Hongrie, Office de l'immigration et de la nationalité, Centre de documentation Agence suédoise de la migration, Lifos – Centre d'analyse et d'information sur les pays d'origine

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), section «Refugee Status Determination (RSD)».

Kate Clark, du réseau d'analystes d'Afghanistan (Afghanistan Analysts Network, AAN), une organisation de recherche politique indépendante à but non lucratif, a effectué un contrôle de qualité du rapport. Ce réseau rassemble les connaissances, l'expérience et la détermination d'un grand nombre d'experts désireux de fournir des informations pour mieux comprendre la réalité afghane (1).

Contenu

Rer	mercie	ements	3
Cla	use de	e non-responsabilité	7
Glo	ssaire	et abréviations	9
Int	roduct	tion	11
Car	te d'A	fghanistan	12
1.	Orga	anisation et mode opératoire des talibans	13
		Direction	
	1 2	Structure de commandement et mécanismes de recrutement	14
		1.2.1. Fronts talibans locaux	
		1.2.2. Unités mobiles de talibans	
		1.2.3. Camps d'entraînement	
		1.2.4. Idéologie, communication et canaux de propagande	
	1.3.	Appartenance ethnique et tribale	
		1.3.1. Tribus pachtounes	
		1.3.2. Des Hazaras dans les rangs talibans	
	1.4.	Incitations au recrutement	20
		1.4.1. Économie et chômage	
		1.4.2. Insécurité causée par d'autres groupes armés	21
		1.4.3. Idéologie	22
		1.4.4. Griefs contre le gouvernement	22
		1.4.5. Aventure, honneur et fierté	22
	1.5.	Recrutement forcé et recours à la coercition	22
		1.5.1. Badakhshan	23
		1.5.2. Kondôz	23
		1.5.3. Kunar	24
		1.5.4. Helmand	
		1.5.5. Nangarhar	
		1.5.6. Conséquences d'un refus	24
	1.6.	Pakistan, une base arrière	25
2.	État	islamique de Khorasan	27
	2.1.	Recrutement	28
		2.1.1. Idéologie	28
		2.1.2. Déception vis-à-vis des talibans	
		2.1.3. Raisons économiques	30
		2.1.4. Recrutement forcé et recours à la coercition	30

3.	Hezk	-e Islami/Gulbuddin Hekmatyar	. 33
	3.1.	Recrutement	.34
4.	Milio	es progouvernementales	. 35
	4.1.	Recrutement par l'ALP	.36
	4.2.	Recrutement dans les milices	.37
		4.2.1. Sur le rôle d'une <i>shura</i> ou d'un homme fort	.37
		4.2.2. Sur le choix personnel	.39
		4.2.3. Recrutement forcé et recours à la coercition	.40
		4.2.4. Incitations économiques	.40
5.	Recr	utement d'enfants	. 43
	5.1.	Prévalence	.43
	5.2.	Recrutement d'enfants par des groupes armés d'opposition	43
		5.2.1. Méthodes de recrutement des enfants	.46
	5.3.	Recrutement d'enfants par les ANSF	. 49
		5.3.1. ANA	.50
		5.3.2. ANP	.50
		5.3.3. ALP	. 51
		5.3.4. Le rôle des mineurs dans les ANSF	. 51
Ann	exe 1	: Bibliographie	. 53
Ann	exe 2	: Mandat (31 mars 2016)	. 55

Clause de non-responsabilité

Le présent rapport a été rédigé conformément à la méthodologie de rapport relatif à l'information sur le pays d'origine de l'EASO (2012) (²). Le rapport se base sur des sources d'information soigneusement sélectionnées. Toutes les sources utilisées sont référencées. Toutes les informations présentées, exception faite des faits incontestables ou évidents, ont fait l'objet de vérifications par recoupement dans la mesure du possible, sauf indication contraire.

Les informations que contient le présent rapport ont fait l'objet de recherches, d'évaluations et d'analyses approfondies. Ce document ne prétend toutefois pas être exhaustif. Le fait que certains événements, personnes ou organisations ne soient pas mentionnés dans le présent rapport ne signifie pas que ces événements ne se sont pas produits ou que les personnes ou organisations concernées n'existent pas.

Par ailleurs, le présent document ne permet pas de se prononcer sur l'issue ou le bien-fondé d'une demande de statut de réfugié ou d'une demande d'asile. La terminologie utilisée ne doit pas être considérée comme révélatrice d'une position juridique particulière.

Des termes tels que «réfugié», «risque» et toute autre terminologie similaire sont utilisés de façon générique et non au sens de la définition juridique figurant dans l'acquis de l'Union en matière d'asile et dans la Convention de Genève.

Ni l'EASO ni aucune personne agissant en son nom ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans la présente publication.

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source.

Le public visé se compose des agents chargés du traitement des dossiers d'asile, des chercheurs en matière de COI, des responsables politiques et des instances décisionnaires.

La rédaction du présent rapport a été achevée en août 2016. Aucun événement survenu après cette date n'est mentionné dans ce rapport. La section «Méthodologie» de l'introduction contient davantage d'informations sur la période couverte par le présent document.

⁽²) La méthodologie de l'EASO se base en grande partie sur les lignes directrices européennes communes pour le traitement des données factuelles relatives à l'information sur le pays d'origine ou COI (2008) et peut être téléchargée sur le site web de l'EASO (http://www.easo.europa.eu).

Glossaire et abréviations

AAN Réseau d'analystes d'Afghanistan (https://www.afghanistan-analysts.org/)

ALP Police locale afghane;

initiative sécuritaire visant à inclure les milices armées dans les forces de police, sous les auspices du ministère de l'intérieur et avec le financement des

États-Unis.

Amir-ul-Momineen Commandeur des croyants;

chef islamique pouvant revendiquer une légitimité de la communauté des

musulmans; titre donné au chef des talibans.

ANSF Forces nationales afghanes de sécurité (y compris l'armée nationale afghane, la

police nationale afghane et la direction nationale de la sécurité)

Bacha bazi Garçons danseurs: jeunes garçons qui dansent et sont souvent abusés

sexuellement. Cette pratique est souvent associée à des hommes puissants.

CPCS Centre d'études sur la paix et les conflits

(http://www.centrepeaceconflictstudies.org/)

Charia Droit islamique, utilisé et interprété par les écoles de droit (Hanafi, Hanbali,

Maliki, Shafii et Ja'fari).

Chef de guerre Chef militaire charismatique, jouissant d'une autonomie et de la capacité de

monopoliser une violence généralisée sur un territoire.

Shura Conseil communautaire

Daesh Abréviation arabe de al-Dawla al-Islamiya fil Iraq wa al-Sham, désignant l'État

islamique.

Déobandisme L'école déobandie dans l'islam naît en 1866 dans la ville de Deoband, dans

le nord de l'Inde, dans l'université coranique de Dar-ul-Uloom. Il s'agit d'un mouvement prônant le renouveau religieux basé sur le strict respect de la sunna et de la charia. Les principales croyances de l'école déobandie comprennent: la loyauté musulmane envers l'islam et ensuite seulement envers la nation; le respect de la primauté de l'oumma, la communauté musulmane mondiale, sur les autres communautés; et la croyance dans l'obligation sacrée de mener le

djihad pour protéger les musulmans.

Djihad L'insurrection lancée contre le régime communiste et l'occupation soviétique

a été baptisée djihad et les combattants de cette période (1979-1989) sont

toujours désignés par l'appellation djihadistes.

EAG Éléments antigouvernementaux

Émirat islamique d'Afghanistan L'Émirat islamique d'Afghanistan était l'État d'Afghanistan entre 1996 et 2001,

sous le régime des talibans. Les talibans utilisent toujours cette appellation

(http://www.shahamat-english.com/).

HCR Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Hezb-e Islami Mouvement d'opposition afghan, dont la principale faction est dirigée par

Gulbuddin Hekmatyar

ISK État islamique de Khorasan

Lashkar Un *lashkar* est une milice tribale pachtoune, une forme de mobilisation

guerrière tribale, à laquelle chaque foyer doit contribuer en fournissant un

homme en âge de combattre.

Long War Journal (http://www.longwarjournal.org/)

Madrasa École religieuse islamique

Mahaz Front local (groupe/unité) de combattants

Mollah Dignitaire religieux (enseignants et prêtres) ayant étudié dans une madrasa. En

Afghanistan, ils sont très présents en dehors des villes et sont généralement la seule autorité religieuse dans un village. Les mollahs savent souvent lire l'arabe

et le coran.

Rahbari Shura Conseil de direction des talibans, également appelé Choura de Quetta, parce

que le conseil se réunit souvent à Quetta (Pakistan) et que ses membres

y étaient basés.

Réseau Haqqani Mouvement d'insurrection armée dirigée par Sirajuddin Haqqani, basé dans le

sud-est de l'Afghanistan et dans le Waziristan du Nord (Pakistan)

SOAS Institution pour l'étude de l'Asie, de l'Afrique et du Moyen-Orient, université de

Londres (https://www.soas.ac.uk/)

Taliban Mouvement islamique d'insurrection armée en Afghanistan, dirigé par le mollah

Akhtar Mohammad Mansur et le Rahbari Shura. Le mouvement est né dans les communautés de réfugiés afghans du Pakistan et de Kandahar, à l'époque des moudjahidines (années 80 et 90), a pris le contrôle de Kaboul en 1996 et contrôlait la majeure partie du pays en 2001. Voir également: Émirat islamique

d'Afghanistan.

Tazkira Carte d'identité nationale

UPE Unités de protection de l'enfance dans les centres de recrutement de la police

nationale afghane (ANP) et de la police locale afghane (ALP)

Wahhabisme Mouvement islamique sunnite ultraconservateur, basé sur la théologie salafiste

et caractérisé par l'observation stricte du coran. Il trouve ses origines en Arabie

saoudite.

Introduction

Ce rapport a été rédigé par un spécialiste des informations sur les pays d'origine (COI) du Cedoca, l'unité belge chargée des COI mentionnée dans la section Remerciements, et par l'EASO.

Cette publication vise à fournir des informations pertinentes pour la détermination du statut de protection internationale (détermination du statut de la protection, statut de réfugié et protection subsidiaire). Le mandat relatif à ce rapport est présenté à l'annexe 2.

Méthodologie

Le présent rapport est une mise à jour du premier rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO, intitulé «Afghanistan: stratégies des talibans – recrutement» (2012) (³).

Les informations contenues dans ce rapport s'arrêtent le 19 août 2016. Elles sont le résultat d'une analyse documentaire de sources publiques spécialisées, en versions électronique et imprimée. De plus, le chercheur du Cedoca, qui est un spécialiste de l'Afghanistan, a conduit des entretiens approfondis avec les experts suivants en la matière:

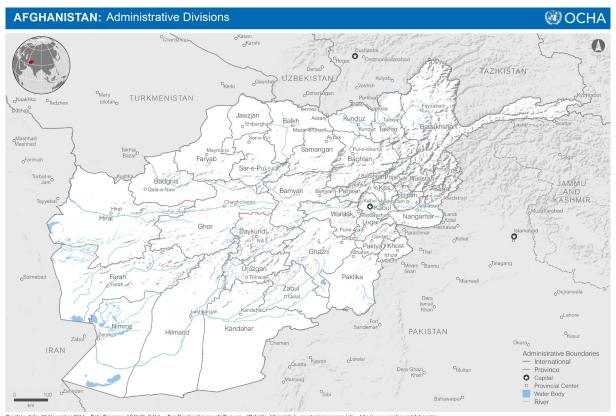
- Antonio Giustozzi, chercheur indépendant, professeur invité au King's College London et auteur de plusieurs articles, documents et livres sur l'Afghanistan (entretien téléphonique, 14 avril 2016);
- Aziz Hakimi, chercheur associé à l'université du Sussex et au Chr. Michelsen Institute. La thèse de doctorat de M. Hakimi, à la School of Oriental and African Studies (SOAS) de l'université de Londres, portait sur la sécurité et la dynamique politique de la contre-insurrection américaine et sur le programme de la police locale afghane (ALP) dans trois provinces (Wardak, Baghlan et Kondôz) (entretien téléphonique, 21 avril 2016);
- Borhan Osman, analyste du réseau d'analystes d'Afghanistan (entretien téléphonique, 4 avril 2016);
- Patricia Gossman, chercheuse principale à Human Rights Watch (HRW) (entretien par Skype, 19 février 2016);
- Deedee Derksen, chercheuse invitée au Saltzman Institute of War and Peace Studies de la Columbia University
 à New York, ancienne journaliste basée à Kaboul et doctorante au War Studies Department du King's College
 London, qui étudie l'impact des efforts de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) sur les réseaux
 de commandement en Afghanistan;
- un responsable occidental de la sécurité, basé à Kaboul, qui a demandé l'anonymat (courriel du 10 mars 2016);
- Lucile Martin, ancienne chercheuse du bureau de liaison, travaillant actuellement pour l'Organisme de recherche sur les politiques publiques en Afghanistan, et poursuivant un doctorat à l'université de Gand.

Pour s'assurer que les coauteurs ont respecté la méthodologie de l'EASO relative aux rapports COI, des spécialistes en COI des services mentionnés comme réviseurs dans la section «Remerciements» ont procédé à une relecture du document. De plus, le rapport a également été révisé par Kate Clark du réseau d'analystes d'Afghanistan. Par la suite, un entretien complémentaire a eu lieu avec Borhan Osman. Tous les commentaires formulés par les réviseurs ont été pris en considération et la plupart d'entre eux ont été intégrés dans la version finale du présent rapport.

Comme indiqué dans la section Clause de non-responsabilité, le présent rapport n'est pas exhaustif. La réviseuse Kate Clark a formulé un avertissement supplémentaire en précisant qu'il est extrêmement difficile d'obtenir des informations sur la question du recrutement des insurgés. Les problèmes rencontrés sont liés à la difficulté et au danger des déplacements vers des zones insurgées et contestées et à la pression exercée sur les journalistes indépendants, les chercheurs et les ONG dans les zones contestées. Par ailleurs, il n'y a pas de parties désintéressées parmi les responsables gouvernementaux ou les talibans, de sorte que les informations qu'ils fournissent ne peuvent être considérées comme exactes et que leur véracité doit être vérifiée.

Carte d'Afghanistan

Afghanistan, divisions administratives. *Source:* Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU.



Creation date: 08 November 2014 Data Sources: AGCHO; GAUL Feedback:cocha imu.afg@un.org Website: https://afg.humanitarianresponse info http://www.unocha.org/afghanistan
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

1. Organisation et mode opératoire des talibans

Pour une description générale de l'organisation et du mode opératoire des talibans durant l'insurrection d'après 2001, le lecteur est renvoyé au premier rapport d'information sur les pays d'origine de l'EASO, «Afghanistan: stratégies des talibans – recrutement» (2012, ci-après le «rapport EASO de 2012») (4). Le présent rapport rassemble les informations disponibles sur les développements et les changements intervenus depuis 2012.

1.1. Direction

En juillet 2015, il a été annoncé officiellement que le dirigeant taliban, le mollah Muhammad Omar, était mort en 2013. Le mollah Akhtar Mansur est devenu le nouveau chef des insurgés, mais sa nomination a été contestée par d'autres personnalités talibanes. L'opposition au mollah Mansur est menée par le mollah Muhammad Rasul, qui dirige à présent une faction dissidente. Cette opposition a conduit à des luttes internes et à quelques affrontements armés (5). En mai 2016, le mollah Mansur a été tué par un drone américain au Baloutchistan. Les talibans ont élu Maulawi Haibatullah Akhundzada pour lui succéder et ont désigné comme adjoints le mollah Sirajjuddin Haqqani et Maulawi Muhammad Yaqoub (fils du mollah Omar) (6).

Le rapport EASO de 2012 a souligné le caractère religieux du mouvement taliban (7). Michael Semple, auteur d'une étude sur le mouvement taliban pour le United States Institute of Peace (USIP), a également analysé cet aspect (8):

«Dans l'ensemble, le mouvement taliban a remarquablement résisté à toute notion d'élargissement de sa base sociale en dehors du clergé. Il continue à fonctionner comme une sorte de mouvement islamiste afghan avantgardiste, un groupe fermé affirmant être investi de la mission divine de transformer la société afghane, sans devoir disposer d'un mandat populaire.

Le caractère religieux du mouvement taliban a persisté en dépit de plus d'une décennie de mobilisation des Afghans autour d'une opposition nationaliste à la présence de troupes étrangères plutôt que du calendrier de mise en œuvre de la charia, que les talibans ont appliqué quand ils étaient au pouvoir».

En septembre 2015, la BBC a publié un organigramme de la direction des talibans, incluant l'Amir (mollah Mansur), ses deux adjoints et un conseil de direction (Rahbari Shura). Plusieurs commissions dépendant de ce conseil ont été créées (militaire, finance, politique, santé, éducation, information et culture, martyrs et autres). La commission militaire serait la plus importante et comprendrait une subdivision à Peshawar, chargée des questions militaires dans l'est de l'Afghanistan (9).

Cette structure de direction ressort également de la communication des talibans eux-mêmes: l'Amir-ul-Momineen (commandeur des croyants), ses adjoints et le conseil de direction de l'Émirat islamique d'Afghanistan ainsi que plusieurs commissions. Ils font également référence à plusieurs commissions militaires (10). Ainsi que l'expliquait le rapport EASO de 2012, les commissions militaires chargées d'une province ou d'une région font partie de la structure de commandement des talibans (11).

⁽⁴⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, p. 20.

Radio Free Europe/Radio Liberté (RFE/RL), 'Breakaway Faction Challenges New Taliban Leadership', 9 November 2015; Bezhan, F., 'The Taliban's Rare Winter Offensive In Afghanistan', RFE/RL, 8 January 2016; Telegraph (The), 'Afghan Taliban splinter faction picks rival leader in challenge to new chief', 5 November 2015; Frankfurter Rundschau, 'Bruderkriege bei den Taliban', 3 December 2015; Guardian (The), 'Dozens killed in clashes between rival Taliban factions in Afghanistan', 10 March 2016; New York Times (The), 'Taliban Chief Rebuked by Religious Leaders in Sign of Turmoil', 24 December 2015; Tolo News, 'No Evidence To Prove Mullah Mansour Is Dead: Ghani', 7 December 2015; Ruttig, T., 'The New Taleban Deputy Leaders: Is there an obvious successor to Akhtar Mansur?', 10 February 2016.

⁽⁶⁾ Islamic Emirate of Afghanistan, 'Statement by the Leadership Council of Islamic Emirate regarding the martyrdom of Amir ul Mumineen Mullah Akhtar Muhammad Mansour and the election of the new leader', 25 May 2016; NPR, 'Taliban Name New Leader, Confirm Death Of Mullah Mansour', 25 May 2016.

⁽⁷⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, pp. 22-23.

⁽⁸⁾ Semple, M., Rhetoric, ideology, and organizational structure of the Taliban movement, US Institute of Peace, December 2014, p. 34.

⁽⁹⁾ BBC, 'Afghan Taliban: Mullah Mansour's battle to be leader', 23 September 2015; Semple, M., Rhetoric, ideology, and organizational structure of the Taliban movement, US Institute of Peace, December 2014, p. 18.

⁽¹⁰⁾ Islamic Emirate of Afghanistan, 'Introduction of the newly appointed leader of Islamic Emirate, Mullah Akhtar Mohammad (Mansur), may Allah safeguard him)', n.d.; Islamic Emirate of Afghanistan, 'Declaration of the Leading Council of the Islamic Emirate regarding the appointment of new Amir (leader) of the Islamic Emirate', n.d.; Islamic Emirate of Afghanistan, 'Brother, elder son of late Amir ul Mumineen officially commence their duties', April 2016; Islamic Emirate of Afghanistan, 'New head and deputy appointed for Political Office', n.d.

⁽¹¹⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, pp. 18-20.

1.2. Structure de commandement et mécanismes de recrutement

Sous la direction des commissions militaires (voir la section Direction), l'organisation militaire des talibans se compose de commandants locaux de terrain (12). Pour en savoir plus sur la manière dont les talibans se sont progressivement infiltrés en Afghanistan et y ont établi un gouvernement fantôme et des structures militaires, le lecteur est renvoyé au rapport EASO de 2012 (13). Conformément aux principales conclusions de ce rapport, le spécialiste des talibans, Antonio Giustozzi, explique que, de façon générale, en 2016, les talibans recrutent toujours par l'intermédiaire de cellules locales spécialisées en Afghanistan (sous les ordres de la commission de recrutement de chaque *shura* ou bureau), en plus de leurs importants groupes de recrutement au Pakistan (voir la section Pakistan, une base arrière) (14). Patricia Gossman, chercheuse principale sur l'Afghanistan au sein de Human Rights Watch (HRW), convient que les talibans recrutent par le biais du commandant du front local, sur décision des chefs tribaux locaux, ou dans les madrasas ou mosquées locales, comme le soulignait le rapport EASO de 2012 (15).

Borhan Osman, expert afghan travaillant pour le réseau des analystes d'Afghanistan (AAN), qui a étudié de très près les talibans, met en évidence une différence importante entre l'époque de la rédaction du rapport EASO de 2012 et la situation actuelle des talibans (2016). Selon lui, 2012 a été une année importante pour l'insurrection, dans la mesure où les talibans ont subi une forte pression du fait de la présence persistante de nombreuses forces étrangères bénéficiant d'un appui aérien, de la forte hausse des milices ALP et de soulèvements locaux organisés contre eux (par exemple dans les districts de Panjwayi et d'Andar). Les talibans ont donc dû faire face à une pénurie de combattants en 2012. En 2016, en revanche, peu de troupes étrangères participent aux combats et l'appui aérien est limité. Les talibans s'orientent vers une guerre plus conventionnelle et sont désormais largement considérés comme les vainqueurs. De façon générale, les talibans sont soumis à une pression moindre qu'en 2012 (16).

Aziz Hakimi, chercheur afghan au SOAS de l'Université de Londres et spécialiste des groupes armés, estime qu'il n'existe pas de façon simple d'expliquer les alliances et le recrutement dans la situation que connaît l'Afghanistan actuellement. La motivation à rejoindre une faction armée ou une autre est toujours déterminée par la situation locale, des considérations politiques, économiques et sécuritaires, la dynamique de groupe et des décisions individuelles (17).

1.2.1. Fronts talibans locaux

La structure traditionnelle de l'organisation talibane était le front local (*mahaz*), composé de différents commandants locaux de groupes de 10 à 30 combattants, qui étaient mobilisés à l'échelle locale pour des opérations et appartenaient à une hiérarchie à plusieurs niveaux, comprenant un commandant au niveau du district et de la province, avec à sa tête le conseil militaire taliban. Tous les combattants appartenant à un front n'étaient pas mobilisés simultanément, mais opéraient selon un système de rotation, afin que les combattants locaux puissent rapidement rentrer chez eux (18).

Au sujet de cette mobilisation, Antonio Giustozzi explique que l'unité de base de la structure sociale en Afghanistan est la famille, avec un chef de famille qui prend les décisions pour la famille, et l'unité tribale ou communautaire, avec les anciens ou les chefs qui prennent les décisions pour la tribu. Certaines communautés ou tribus pachtounes peuvent mobiliser ce qu'elles appellent un *lashkar* ou milice tribale. La décision de mobilisation est prise par les anciens et la règle veut que chaque famille fournisse un combattant. Des familles peuvent être exemptées de cette obligation en s'acquittant d'une taxe servant à équiper le *lashkar*. Cette pratique extrêmement répandue est souvent utilisée par les familles plus prospères de la tribu. Les familles les plus pauvres fournissent généralement des combattants. Ces systèmes fluctuent à l'intérieur du pays et existent, d'une certaine façon, aussi dans les communautés tadjikes, notamment dans les communautés tadjikes dites égalitaires, composées de communautés villageoises et d'anciens, et au sein des populations tadjikes qui vivent avec des Pachtouns et sont influencées par les traditions pachtounes, comme dans la province de Logar. Cependant, de nombreuses communautés tadjikes, tout comme les Hazaras et les

⁽¹²⁾ BBC, 'Afghan Taliban: Mullah Mansour's battle to be leader', 23 September 2015.

⁽¹³⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, p. 20.

⁽¹⁴⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽¹⁵⁾ Gossman, Patricia, Skype interview, 19 February 2016.

⁽¹⁶⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹⁷⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽¹⁸⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, p. 20; Amiri, R., 'Helmand (2): The chain of chiefdoms unravels', 11 March 2016.

Ouzbeks, ont recours à des mécanismes de mobilisation différents, dans lesquels la mobilisation de la communauté est davantage centrée sur l'homme fort local, le responsable politique local ou un parti politique ou une organisation active sur le terrain (19).

Selon Antonio Giustozzi, les talibans ne comptent pas beaucoup de grands lashkars au sens traditionnel du terme, ou armées tribales, dans leurs rangs. Ils s'efforcent d'obtenir la coopération des anciens de la tribu pour mobiliser de plus petites unités locales (fronts) de 10 hommes, par exemple (20). Comme l'expliquait le rapport EASO de 2012 (21), les talibans s'emploient à toucher les commandants locaux et les anciens de la communauté ou de la tribu pour gagner leur soutien. Les talibans relaient les informations sur le niveau de soutien obtenu dans les différentes communautés sur leur site web en anglais, en mentionnant souvent la responsabilité de la Commission de l'Émirat islamique des prêches et de l'orientation/du recrutement (Dawat wal Irshad) dans l'obtention de l'appui de la communauté (22): 29 villages du district de Shinkot dans la province de Ghor (23); un commandant local de 200 hommes armés dans une région proche de la capitale de la province de Ghor (24); une tribu dans le district de Dawlena dans la province de Ghor, dont une milice tribale d'environ 250 combattants (25); 11 villages dans le district de Bandar dans la province de Faryab (26); une milice et la population locale de Sangcharak, dans la province de Sar-e Pul (27); les anciens de la tribu dans le district de Hisarak dans la province de Nangarhar (28); les anciens de la tribu, des dignitaires religieux et des commandants de milice dans le district de Gizab dans la province d'Oruzgan/Daykundi (29); des habitants du district d'Ab Garmi (Badghis) auraient apporté leur soutien et fourni 30 hommes armés aux talibans, leur coût devant être couvert par les habitants (30); dans le district de Paktika, on a observé un processus «d'invitation et d'amalgame» ou «d'absorption» appliqué par les talibans pour convaincre des combattants ennemis (milices progouvernementales, police locale, etc.) de changer de camp (31).

Abondant dans le sens d'Antonio Giustozzi, Borhan Osman a confirmé que, dans de nombreux villages, il existait un accord bien établi au sein de la tribu au sujet de la mobilisation des combattants. Les grandes familles fournissent généralement deux combattants. En cas d'urgence, par exemple face à l'imminence d'une attaque, il serait difficile de refuser cette mobilisation. La famille peut l'éviter en payant une «amende» (32).

Hakimi explique que le recrutement est souvent basé sur le groupe plutôt que sur l'individu. Des groupes armés établis disposent d'une structure de commandement et d'une expérience des champs de bataille et peuvent être mobilisés rapidement (33). Le rapport EASO de 2012 (34) expliquait que des décennies de guerre avaient donné naissance à un large éventail de factions et de groupes armés, dirigés par des chefs de guerre, des hommes forts et des commandants dans tout le pays.

Hakimi ajoute toutefois que l'Afghanistan a subi une transformation sociale fondamentale durant cette période de belligérance. Il affirme que les mécanismes de mobilisation tribale, qui dépendent de la loyauté tribale et de l'autorité des anciens de la tribu, remontent aux théories d'ibn Khaldun (XIV^e siècle) et ne sont plus le seul motif expliquant les mécanismes de recrutement actuels. L'économie politique de ce conflit prolongé, l'émergence de commandants locaux et de personnalités politiques locales, l'importance croissante du trafic de drogue et l'importance des relations transnationales ne sont que quelques exemples des facteurs qui ont contribué aux développements socio-économiques et politiques de l'Afghanistan au cours des 40 dernières années. Selon Hakimi, on ne peut plus supposer que les anciens des tribus contrôlent toujours les jeunes hommes de leur communauté. Leur autorité traditionnelle a été rabotée par les commandants djihadistes, qui règnent maintenant par clientélisme, même si un grand nombre d'entre eux peuvent néanmoins encore s'appuyer sur leurs liens tribaux. Un autre facteur qui contribue à la perte

- (19) Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.
- (20) Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.
- (21) EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan Taliban Strategies Recruitment, July 2012, pp. 18-20.
- (22) Diplomat (The), 'Is the Afghan Taliban's Leadership Finally Coalescing Once Again?', 13 April 2016.
- (23) Islamic Emirate of Afghanistan, '29 villages declare support in Shinkot', 1 May 2016.
- (24) Islamic Emirate of Afghanistan, '270 armed men join Mujahideen in central Ghor province', 27 May 2015.
- (25) Islamic Emirate of Afghanistan, 'Locals including 200 armed men in Ghor declare support for Mujahideen', 20 January 2015.
- $\begin{tabular}{ll} (^{26}) & Islamic Emirate of Afghanistan, '11 villages in Bandar declare support for Mujahideen', 15 May 2014. \end{tabular}$
- (27) Islamic Emirate of Afghanistan, 'Locals in northern Saripul declare support', 18 April 2015.
- $\label{eq:continuous} \mbox{(28)} \quad \mbox{Islamic Emirate of Afghanistan, 'Tribal elders pledge support to Islamic Emirate in Nangarhar', 11 July 2014.}$
- (29) Islamic Emirate of Afghanistan, 'Tribal elders and religious scholars in Gezab declare support for Mujahideen', 31 August 2013.
- (30) Islamic Emirate of Afghanistan, 'Residents of Ab Garmi declare support for Islamic Emirate', 2 July 2015.
- (31) Islamic Emirate of Afghanistan, 'An interview with the deputy head of Paktika province', 30 December 2013.
- (32) Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.
- (33) Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.
- (34) EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan Taliban Strategies Recruitment, July 2012, p. 20.

d'influence des chefs tribaux traditionnels est constitué par les mollahs et le recours des talibans à un discours religieux. Le troisième facteur, ce sont les talibans eux-mêmes, qui considèrent l'autorité des anciens de la tribu comme une menace. Rien qu'à Kandahar, les talibans ont assassiné plus de 600 anciens. Selon Hakimi, il convient d'analyser le contexte particulier de chaque cas pour comprendre ce qui motive le recrutement. Interviennent dans le recrutement des raisons économiques et politiques, une dynamique de groupe, mais aussi des décisions individuelles prises par des dirigeants ou des commandants ou par des recrues individuelles (35).

Borhan Osman évoque également cet effondrement des mécanismes traditionnels de contrôle familial ou tribal. Si, dans le passé, la décision du chef de famille de rejoindre une faction était généralement soutenue par l'ensemble de la famille, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Des jeunes décident souvent par eux-mêmes, sans se soucier de l'avis de leur père ou des anciens. Un indice de cette nouveauté peut être observé dans les familles où un frère sert dans l'armée et un autre combat aux côtés des talibans. Ce phénomène peut néanmoins aussi être une stratégie d'adaptation adoptée par les familles, qui envoient plusieurs de leurs membres rejoindre des factions différentes du conflit (36).

1.2.2. Unités mobiles de talibans

Après la mort du mollah Muhammad Omar en avril 2013 (qui a été tenue secrète pendant deux ans) et la prise du pouvoir par Akhtar Muhammad Mansur, une nouvelle organisation militaire a été mise en place chez les talibans. Mansur a introduit une unité (*qet'a*) dans laquelle des combattants sont déployés en permanence en groupes de 200 hommes, plus mobiles et mieux formés et équipés. Au sein de cette unité, des groupes composés d'une vingtaine d'hommes peuvent effectuer des rotations entre l'entraînement à la stratégie militaire et le maniement des armes. Cette structure de *qet'a* a été introduite sur les champs de bataille dans la province de Helmand, mais des unités auraient également été déployées par Mansur à Kandahar, Zabol et Kondôz (³⁷). L'un des commandants les plus célèbres de ces unités mobiles est Pir Agha, qui dirige plus de 1 200 combattants opérant dans le sud et l'ouest de l'Afghanistan (³⁸). Bien que le système des *qet'a* gagne en influence, celui des *mahaz* est toujours en place (³⁹).

Antonio Giustozzi explique que la majorité des combattants à temps plein des unités mobiles sont recrutés au Pakistan (voir la section Pakistan, une base arrière). Les combattants talibans locaux se voient parfois proposer un poste dans les unités mobiles, où ils peuvent percevoir un salaire plus élevé, être promus et envisager une carrière. Ce sont les combattants locaux les meilleurs, les plus braves ou qui se sont le plus distingués (40).

1.2.3. Camps d'entraînement

En juin 2015, le *Long War Journal (LWJ)* a indiqué que des images d'un camp d'entraînement situé dans une région montagneuse et destiné aux «forces spéciales» des talibans circulaient sur les réseaux sociaux, par l'intermédiaire de comptes liés aux talibans. On y voyait des recrues en train de faire des exercices physiques et de suivre une formation à l'utilisation d'armes, notamment des armes de poing, des mitrailleuses lourdes et ce qui ressemblait à un canon antiaérien. On les voyait également pendant une formation logistique (⁴¹).

Un important centre d'entraînement taliban est établi dans le district de Gereshk (Nahr-e Saraj), dans la province de Helmand (42). Une autre base d'entraînement de talibans, comprenant plusieurs camps, est située dans le district de Dasht-e Archi dans la province de Kondôz, une zone contrôlée par les talibans (43). En décembre 2014, les talibans ont diffusé une vidéo sur un camp d'entraînement implanté dans la province septentrionale de Faryab (44).

⁽³⁵⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016; Hakimi, A., 'Fetishizing "culture": local militias and counterinsurgency in Afghanistan', 24 January 2014; Harper's Magazine, 'Afghanistan: Six Questions for Thomas Barfield', 21 May 2010.

⁽³⁶⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016; Hakimi, A., 'Fetishizing "culture": local militias and counterinsurgency in Afghanistan', 24 January 2014; Harper's Magazine, 'Afghanistan: Six Questions for Thomas Barfield', 21 May 2010.

⁽³⁷⁾ Amiri, R., 'Helmand (2): The chain of chiefdoms unravels', 11 March 2016; Van Bijlert, M., 'Trouble in Khas Uruzgan: Insults, assaults, a siege and an airlift', 2 September 2015.

⁽³⁸⁾ Foschini, F., 'Under the Mountain: A pre-emptive Taleban spring offensive in Shindand', 20 April 2016; Yousafzai, S., 'The Cruelest Taliban', 11 February 2016.

⁽³⁹⁾ Amiri, R., 'Helmand (2): The chain of chiefdoms unravels', 11 March 2016.

⁽⁴⁰⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽⁴¹⁾ LWJ, 'Jihadists tout Taliban "special forces" training camp in Afghanistan', 25 June 2015.

⁽⁴²⁾ Amiri, R., 'Helmand (2): The chain of chiefdoms unravels', 11 March 2016.

⁽⁴³⁾ Ali, Obaid, 'The 2016 Insurgency in the North: Beyond Kunduz city – lessons (not taken) from the Taleban takeover', 30 January 2016.

⁽⁴⁴⁾ LWJ, 'Jihadists tout Taliban "special forces" training camp in Afghanistan', 25 June 2015.

En 2013, le gouverneur de la province de Helmand a signalé la présence d'un camp d'entraînement taliban dans le district de Deh-e Shu (45). Khaama Press a mentionné en 2015 l'existence d'un centre d'entraînement taliban dans la ville de Zarghoon, dans la province de Logar, révélée par le chef de police de la province, le général Daud Ahmadi (46). Selon Kate Clark, l'exactitude de ces déclarations de responsables locaux n'est pas avérée et d'autres recoupements de sources sont nécessaires (47).

1.2.4. Idéologie, communication et canaux de propagande

Le mouvement taliban trouve son origine dans les madrasas déobandies du Pakistan et d'Afghanistan, qui ont déterminé son idéologie et son objectif premier, à savoir l'application de la charia dans l'État afghan (48).

Les talibans déposent des lettres d'avertissement et de menaces durant la nuit (49) pour tenter de gagner la population à leur cause. Ainsi, en avril 2015, le HCR a signalé que les talibans avaient déposé des lettres de menace la nuit dans la province de Maidan Wardak, dans lesquelles ils demandaient aux «habitants de cesser leur coopération avec le gouvernement et encourageaient les hommes à se joindre à eux pour combattre les forces gouvernementales» (50).

Les talibans ont mis en place une commission culturelle, qui comprend une section multimédia chargée de diffuser des vidéos de propagande et d'autres matériels. Cette section gère un site web (en anglais: http://shahamat-english.com/) et des comptes sur les réseaux sociaux (comme Twitter: https://twitter.com/Islami_Emirate) (51). Elle a même développé et lancé une nouvelle appli dans Google Play Store, qui a été rapidement supprimée par Google (52).

Madrasas

Certaines madrasas servent de terrain de propagande et de recrutement aux talibans. Des cas ont été signalés dans le district de Qarabagh dans la province de Kaboul (53); une madrasa appelée *Kokcha* dans la région de Shinwari du district de Dasht-e Archi au Kondôz est dirigée par des Pakistanais contrôlés par le réseau Haqqani (54); dans le district de Warduj (Badakhshan), des madrasas déobandies existent depuis longtemps (55) et de nombreux talibans ont étudié à Nur-ul-Mudaris dans le district d'Andar (Ghazni) (56) (voir aussi la section sur le recrutement d'enfants – Écoles et madrasas).

Kate Clark a précisé que les madrasas sont un élément normal de l'éducation afghane. La plupart des jeunes garçons vivant en zone rurale ainsi que certains garçons vivant en ville fréquentent des madrasas à un moment de leur éducation. Presque tous les talibans ont étudié dans une madrasa (⁵⁷).

Universités

Selon Borhan Osman, des étudiants protalibans étudient dans les universités et sont appelés *Emaratis* par les autres étudiants. Ils soutiennent ouvertement les talibans en participant, par exemple, à des manifestations. Ils sont surtout actifs dans les universités de Nangarhar, Khost, Kaboul et Kandahar. Ils abordent d'autres étudiants dans les dortoirs, allant de chambre en chambre, afin de discuter longuement avec eux. Ils distribuent également du matériel de

⁽⁴⁵⁾ RAWA News, 'Taliban run training camp in Deshu: Naeem', 5 February 2013.

⁽⁴⁶⁾ Khaama Press, 'Karzai had ordered not to attack the Taliban training center in Logar', 14 September 2015.

⁽⁴⁷⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

⁽⁴⁸⁾ Khattak, Afrasiab, 'Project Taliban', *The Nation*, 30 April 2016; Semple, M., *Rhetoric, ideology, and organizational structure of the Taliban movement*, US Institute of Peace, December 2014, pp. 17-18, 21-22.

⁽⁴⁹⁾ Ces lettres déposées la nuit sont un outil de communication important permettant aux talibans de s'adresser aux communautés locales ou à des individus dans les zones où ils sont actifs. Pour en savoir plus, voir: EASO, Rapport EASO COI sur l'Afghanistan – Stratégies des insurgés: intimidations et violences ciblées à l'encontre des Afghans, décembre 2012, p. 23 et 24; IRBC, 'Afghanistan: Night letters [Shab Nameha, Shabnamah, Shabnameh], including appearance', 10 février 2015.

⁽⁵⁰⁾ UNHCR, Afghanistan. Conflict-Induced Internal Displacement Monthly Update, April 2015, p. 3.

⁽⁵¹⁾ LWJ, 'Taliban mass in northern Afghanistan to swear allegiance to new emir', 27 August 2015.

⁽⁵²⁾ Guardian (The), 'Taliban app removed from Google Play Store', 4 April 2016.

⁽⁵³⁾ Khaama Press, '4 young suicide bombers arrested in Kunduz province of Afghanistan', 9 April 2016.

⁽⁵⁴⁾ Pajhwok Afghan News, 'Kunduz madrasa students undergoing "terrorist training"', 11 April 2016.

⁽⁵⁵⁾ Foschini, F., 'Classics of Conflict (1): Reviewing some of Afghanistan's most notorious hotspots', 3 July 2015.

⁽⁵⁶⁾ Rahman, F., 'Elections 2014 (14): Why two thirds of Andar's polling centres may have never opened', 23 April 2014.

⁽⁵⁷⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

propagande sur les talibans, comme le magazine *Tora Bora Front*, les messages de l'Eid, des lettres de menace déposées la nuit et des brochures. Des étudiants activistes auraient été combattre durant les vacances, mais ils n'étaient probablement pas très nombreux (58). Selon Osman:

«Les campus d'université ont également été le théâtre d'attaques ciblées, comme l'assassinat relativement récent du vice-gouverneur de la province de Kandahar, Abdul Qadim Patyal, qui a été tué dans sa classe de l'Université de Kandahar au début novembre 2014. Des responsables de la sécurité et des observateurs indépendants, soulignant la présence ancienne d'étudiants protalibans sur les campus, considèrent que l'assassin était probablement un étudiant de l'université» (59).

Des prêches wahhabites et radicaux ont été signalés dans l'université de Fayzabad (Badakhshan), d'où des étudiants radicalisés ont rejoint les rangs des talibans actifs dans la province (60).

1.3. Appartenance ethnique et tribale

En 2015, tous les membres du conseil de direction des talibans (*Rahbari Shura*) étaient des Pachtouns, exception faite d'un Tadjik et d'un Ouzbek (⁶¹). Fin 2015, le chef taliban Mansur aurait ajouté cinq personnes d'origine non pachtoune (Tadjik, Turkmène et Ouzbek) au *Rahbari Shura* (⁶²).

Les talibans considèrent qu'une des marques de leur mouvement est le fait qu'il «ne soit pas lié à une race, une tribu ou une région spécifique et qu'il ne tourne pas autour de quelques individus ou familles, les autres étant relégués à un statut de seconde zone» (63). Kate Clark souligne toutefois que la déclaration des talibans doit être considérée comme de la propagande et que les Pachtouns de la région de Kandahar demeurent majoritairement dominants dans la direction (64).

Selon Afrasiab Khattak, analyste pakistanais et sénateur à la retraite, les talibans ne sont pas considérés comme un mouvement nationaliste pachtoun (65). Aziz Hakimi partage ce point de vue (66).

Une étude a conclu que la majorité des gouverneurs provinciaux fantômes (wali) des talibans sont des Pachtouns, mais le mouvement a tendance à nommer une personne du groupe ethnique présent dans la province concernée (67).

Les avis divergent quant à l'importance du facteur ethnique dans le recrutement des talibans. Patricia Gossman (HRW) et Kate Clark indiquent que la grande majorité des recrues talibanes sont des Pachtouns. Le recrutement de membres d'autres ethnies est possible, mais moins courant (68). Selon Antonio Giustozzi, les talibans recrutent de plus en plus dans tous les groupes ethniques présents en Afghanistan (69). Kate Clark estime que ce recrutement est plus élevé que par le passé. Cependant, l'importance de la présence d'autres groupes ethniques varie sur le plan local et les Pachtouns sont toujours dominants, tant du point de vue de leur nombre qu'en termes de pouvoir (70). Borhan Osman affirme que le recrutement par les talibans n'est pas déterminé par l'origine ethnique. Il dépend de la dynamique locale du conflit. Des Tadjiks, des Ouzbeks, des Turkmènes et des Tchétchènes ont également été recrutés (71).

⁽⁵⁸⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, pp. 14, 28-29.

⁽⁵⁹⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, pp. 29-30

⁽⁶⁰⁾ Foschini, F., 'Classics of Conflict (1): Reviewing some of Afghanistan's most notorious hotspots', 3 July 2015.

⁽⁶¹⁾ BBC, 'Afghan Taliban: Mullah Mansour's battle to be leader', 23 September 2015.

⁽ 62) Osman, B., 'Toward Fragmentation? Mapping the post-Omar Taleban', 24 November 2015.

⁽⁶³⁾ Islamic Emirate of Afghanistan, 'Hallmarks of Islamic Emirate's Jihadi Management', 28 May 2015.

⁽⁶⁴⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

⁽⁶⁵⁾ Khattak, Afrasiab, 'Project Taliban', *The Nation*, 30 April 2016.

⁽⁶⁶⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016; Hakimi, A., 'Fetishizing "culture": local militias and counterinsurgency in Afghanistan', 24 January 2014; Harper's Magazine, 'Afghanistan: Six Questions for Thomas Barfield', 21 May 2010.

⁽⁶⁷⁾ Semple, M., Rhetoric, ideology, and organizational structure of the Taliban movement, December 2014, pp. 19-23.

⁽⁶⁸⁾ Gossman, Patricia, Skype interview, 19 February 2016; Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

⁽⁶⁹⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽⁷⁰⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

^{(&}lt;sup>21</sup>) Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016; New York Times (The), 'A Taliban Prize, Won in a Few Hours After Years of Strategy', 30 September 2015; Khaama Press, 'Karzai had ordered not to attack the Taliban training center in Logar', 14 September 2015; Diplomat (The), 'Here's the Most Disturbing Thing About the Taliban Takeover of Kunduz', 2 October 2015.

1.3.1. Tribus pachtounes

Le soutien tribal aux talibans trouve souvent son origine dans la marginalisation de certaines tribus par le gouvernement et dans la concurrence ou la rivalité entre les tribus. Tel est fréquemment le cas des tribus rurales appartenant à la vaste confédération des Ghilzai, qui inclut les tribus Hotak et Tokhi. L'autre grande confédération tribale pachtoune est celle des tribus Durrani, qui ont plus souvent accès aux structures du pouvoir de l'État et qui soutiennent le gouvernement afghan. Des groupes appartenant à plusieurs tribus Duranni, notamment des Alizai, des Isaqzai et des Noorzai, sont déçus par le gouvernement et soutiennent fermement les talibans. Les structures et les appartenances tribales pachtounes sont complexes et comportent plusieurs niveaux (confédération, tribu, clan/village, famille). L'insurrection des talibans ne se définit pas exclusivement par des appartenances tribales. Au sein d'une tribu, il peut y avoir des divergences de vues à l'égard des talibans ou d'autres pouvoirs. Souvent, l'identité ou l'appartenance tribale ne correspond pas à la situation locale réelle ou au comportement de la population locale (⁷²). Une autre dimension de cette relation complexe sont les talibans eux-mêmes, dont le mode opératoire érode les structures tribales et le pouvoir tribal (⁷³). Sur ce point, il est important de renvoyer aux remarques d'Aziz Hakimi sur les mécanismes traditionnels de mobilisation tribale (voir la section Fronts talibans locaux).

La direction des talibans compte des individus provenant de différentes tribus pachtounes, notamment: Ishaqzai (mollah Mansur), Nurzai, Alizai, Achakzai, Popalzai, Tokhi, Hotak (mollah Omar), Taraki, Kakar et Suleimankhel (74).

Les talibans bénéficient, par exemple, du soutien local des communautés suivantes: Ishaqzai dans la province de Helmand (75), Kakar dans la province de Zabol (76), Nurzai dans les districts de Farah et de Shindand (province de Herat) (77), Gadi dans la province de Baghlan-e Jadid (78), Khogyani dans la province de Nangarhar (dans la lutte contre l'État islamique) (79) et Zadran dans le sud-est de l'Afghanistan (réseau Haqqani) (80).

1.3.2. Des Hazaras dans les rangs talibans

Antonio Giustozzi affirme que les talibans recrutent des Hazaras. Plusieurs commandants en chef des Hazaras se sont ralliés aux talibans dans les provinces de Bamyan et de Daikundi et quelques gouverneurs fantômes talibans ou responsables militaires provinciaux sont des Hazaras. Antonio Giustozzi n'a pas connaissance de l'existence d'unités mobiles de Hazaras et il suppose donc que ce sont toutes des unités locales talibanes. Les chefs des communautés et les commandants choisissent donc de rejoindre les talibans pour protéger leur peuple contre les bandits ou contre les talibans eux-mêmes. L'intérêt de rejoindre les talibans est local. Ces milices hazaras talibanes contrôlent le village sans intervention extérieure. Les combattants de ces unités sont essentiellement des Hazaras locaux, qui reçoivent un salaire et des armes fournies par les talibans (81).

Un message a été publié sur le site web des talibans au sujet d'anciens de la communauté hazara ayant prêté allégeance aux talibans à Pul-e Khumri (Baghlan) (82). Un article du *New York Times* a cité un commandant taliban d'origine hazara engagé dans des combats dans la province de Kondôz (83).

Dans un entretien, Borhan Osman a expliqué que cette question n'avait pas fait l'objet d'un grand nombre de travaux de recherches approfondies. Il a étudié quelques cas dans les provinces de Ghazni et d'Oruzgan. Cependant, bien qu'Osman observe l'existence d'une coopération entre les communautés hazaras et les talibans, le recrutement de Hazaras par les talibans n'est pas courant. Les Hazaras des districts de Jaghuri et de Qarabagh avaient coutume de conclure avec les talibans des accords fondés sur une négociation constructive entre les dirigeants militaires, religieux et communautaires.

⁽⁷²⁾ Tellis, A. J., Reconciling With The Taliban?, 2009, pp. 8 and 16-19; Kambaiz Rafi, 'The Afghan Insurgency and the Uncertainty of Peace Negotiations', 2015, pp. 17-19; Habib, E., 'AAN Reportage: Who fights whom in the Andar Uprising?', 12 August 2012; Meinshausen, P. and Wheeler, S., 'Tribes and Afghanistan: Choosing More Appropriate Tools to Understand the Population', 2010, pp. 1-9.

⁽⁷³⁾ Bennett-Jones, O., 'Across the Durand Line', 25 September 2014, pp. 27-29.

⁽⁷⁴⁾ Semple, M., Rhetoric, ideology, and organizational structure of the Taliban movement, US Institute of Peace, December 2014, pp. 19-23; Telegraph (The), 'Mullah Mohammad Omar, Taliban leader – obituary', 30 July 2015; Pajhwok Afghan News, 'Biography of new Taliban leader Mullah Akhtar Mansoor', 31 July 2015.

⁽⁷⁵⁾ Amiri, R., 'Helmand (2): The chain of chiefdoms unravels', 11 March 2016.

⁽ 76) Osman, B., 'Toward Fragmentation? Mapping the post-Omar Taleban', 24 November 2015.

⁽⁷⁷⁾ Foschini, F., 'Under the Mountain: A pre-emptive Taleban spring offensive in Shindand', 20 April 2016.

⁽⁷⁸⁾ Hewad, G., 'The 2015 insurgency in the North (4): Surrounding the cities in Baghlan', 21 October 2015.

⁽⁷⁹⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽⁸⁰⁾ New York Times (The), 'Afghan Militant Group Faces Unusual Discontent', 5 November 2013; Afghan Bios, 'Zadran, Sangin Mullah Sangeen', 1 September 2011; Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽⁸¹⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽⁸²⁾ Islamic Emirate of Afghanistan, 'Hazarah Tribal elders pledge support to Islamic Emirate', 24 January 2015.

⁽⁸³⁾ New York Times (The), 'A Taliban Prize, Won in a Few Hours After Years of Strategy', 30 September 2015.

Ces accords étaient destinés à renforcer la sécurité, mais en 2014, plusieurs incidents ont eu lieu, au cours desquels il semble que des Hazaras de Jaghuri aient été visés par les talibans alors qu'ils se rendaient dans le district de Qarabagh ou à Ghazni. Les accords ont été renégociés à la suite de ces incidents. Les nouveaux accords ont également été renforcés après l'apparition de l'État islamique et l'enlèvement de Hazaras par des Ouzbeks dans la province de Zabol. Les Hazaras et les talibans sont parvenus à un accord permettant à ces derniers d'être hospitalisés dans les zones habitées par les Hazaras. Le pacte les autorisait à recevoir de la nourriture, du carburant et des soins médicaux. Certains jeunes Hazaras peuvent par ailleurs escorter les talibans afin de leur faire traverser la zone en toute sécurité, laquelle est, selon Osman, un carrefour permettant aux talibans d'atteindre des districts plus éloignés comme Malistan et Ajristan. Selon Osman, ces relations et les opérations des talibans ne semblent impliquer aucun recrutement actif (84).

Osman mentionne un autre cas dans la province de Ghazni. Il concerne Qarabaghi, un groupe de villages situés près de la capitale provinciale de Ghazni et habités par une communauté de Hazaras chiites. Ils sont entourés d'une population sunnite et entretiennent des relations très amicales et normales avec celle-ci, des mariages ayant lieu entre les deux communautés. Dans ce contexte particulier, ces communautés hazaras comptaient des combattants talibans actifs. En 2012, une douzaine de jeunes Hazaras combattaient dans les rangs des talibans. Un commandant hazara avait rejoint les talibans, mais a été arrêté. À sa sortie de détention à Bagram, il a quitté les talibans. Les Hazaras ont rejoint les Pachtouns sunnites afin de mener des actions collectives de sécurité ou de gouvernance, qui étaient parfois dirigées par les talibans. Dans le cas de Qarabaghi, Osman n'a pas observé d'indices de recrutement forcé, étant donné que le rapprochement avec les talibans est venu de la communauté. Lorsque les membres talibans sont arrivés, les chefs de la communauté les ont accueillis et nourris. Ils sont devenus amis et, à un moment donné, quelques-uns ont décidé qu'ils pourraient combattre à leurs côtés. Osman ne voit pas pour quelle raison ou de quelle manière les talibans recruteraient de force des membres du groupe ethnique hazara ou d'une secte chiite, étant donné qu'ils doivent pouvoir leur faire confiance (85).

Dans la province d'Oruzgan, voici quelques années, un commandant hazara d'une milice progouvernementale du district de Gizab, nommé Fidai, a fait défection avec une douzaine de ses hommes pour rejoindre les talibans. Une vidéo de lui prêtant allégeance aux talibans a été diffusée. La vidéo prétendait qu'il disposait d'environ 70 combattants, mais cela n'a pas pu être vérifié. Ses motifs sont également restés inconnus. Selon Osman, il a pu s'agir d'un développement temporaire d'une lutte de pouvoir locale, parce qu'il n'a jamais entendu dire que ce cercle s'était agrandi (86).

Enfin, Osman a évoqué des Hazaras sunnites dans les provinces de Bamyan et de Parwan. Dans ces communautés, quelques commandants et individus hazaras travaillent avec les talibans ou pour leur administration civile (fantôme). Selon Osman, cela ne concerne que quelques cas. Les populations turkmène et ouzbèke sont beaucoup plus nombreuses dans les rangs talibans que les Hazaras sunnites (87).

1.4. Incitations au recrutement

1.4.1. Économie et chômage

En Afghanistan, le chômage a augmenté après le retrait des troupes étrangères et des organisations d'aide (2013-2015). Les jeunes possédant des diplômes universitaires éprouvent des difficultés à trouver un emploi (88). Plusieurs sources indiquent que le chômage et des considérations économiques constituent des incitations importantes pour rejoindre les talibans (89).

Des responsables afghans de Kondôz ont expliqué à *Pajhwok* que l'absence de travail, la pauvreté et le manque d'attention du gouvernement ont laissé aux jeunes peu d'options autres que celle de s'enrôler dans les rangs des insurgés. Un responsable a affirmé que des centaines de jeunes gens éduqués de Kondôz ont rejoint les talibans parce qu'ils ne pouvaient pas trouver de travail. Il a cité à ce propos le district de Dasht-e Archi dans lequel trois commandants talibans étaient actifs. Cette information a été confirmée par des sources locales (90). Selon des

⁽⁸⁴⁾ Osman, Borhan, Skype interview, 19 August 2016.

⁽⁸⁵⁾ Osman, Borhan, Skype interview, 19 August 2016.

⁽⁸⁶⁾ Osman, Borhan, Skype interview, 19 August 2016.

⁽⁸⁷⁾ Osman, Borhan, Skype interview, 19 August 2016.

⁽⁸⁸⁾ $\it RFE/RL$, 'Youth Decry Unemployment In Southern Afghanistan', 31 March 2016.

⁽⁸⁹⁾ Pajhwok Afghan News, 'Unemployment forces Kunduz youth to join rebels' ranks', 15 August 2015; Pajhwok Afghan News, 'Joblessness forcing Kunduz youth into joining rebels', 2 April 2016.

⁽⁹⁰⁾ Pajhwok Afghan News, 'Joblessness forcing Kunduz youth into joining rebels', 2 April 2016.

responsables afghans locaux de la province de Helmand, les talibans promettent aux jeunes qu'ils pourront vendre les armes saisies pour les convaincre de se battre (91). Dans un article paru dans le quotidien *Gardab* (Kandahar), les informations suivantes émanant de la direction nationale de la sécurité (NDS) ont été citées (92):

«Les conclusions du quotidien *Gardab* suggèrent que les insurgés de la province de Kandahar ont commencé à utiliser différentes méthodes pour inciter les jeunes à les rejoindre, notamment en leur proposant des incitations diverses, telles que des voitures, de l'argent et des postes aux jeunes qui les rejoignent dans la lutte contre les ANSF [Forces nationales afghanes de sécurité]».

Kate Clark prévient que la NDS est partie au conflit et que les déclarations doivent être vérifiées de façon indépendante (93).

Une séquence diffusée sur CNN montrait un combattant taliban recrutant deux hommes. Pour les deux recrues, le chômage et la nécessité de gagner de l'argent étaient les raisons qui les poussaient à rejoindre les talibans. L'un d'eux a même déclaré qu'il ne soutenait pas l'idéologie des talibans (94).

Un chercheur du Centre for Peace & Conflict Studies (CPCS) affirme que la plupart des recrues rejoignent les talibans parce qu'ils paient bien. Certains combattants et commandants lui ont expliqué qu'ils voulaient rejoindre les ANSF, mais qu'ils ne le pouvaient pas, par crainte des représailles des talibans (95).

Aziz Hakimi explique que l'histoire et la dynamique locales, ainsi que les conflits existants, jouent souvent un rôle déterminant dans le recrutement de communautés ou de groupes dans les factions armées. Hakimi mentionne l'exemple d'un conflit foncier dans le district d'Achin (Nangarhar) entre deux branches de la tribu des Shinwari. L'une des branches a demandé l'aide des militaires américains et a reçu de l'argent et des armes pour lutter contre les talibans. Mais elle a pris les armes contre la partie adverse dans ce conflit foncier, ce qui a automatiquement poussé l'autre branche dans les bras des talibans, où elle a pu trouver des ressources pour équilibrer les pouvoirs entre les deux protagonistes. Dans cet exemple, la terre était un enjeu économique très important, parce que la zone était un haut lieu du trafic de drogue (96).

Hakimi cite un autre exemple d'avantages économiques découlant du ralliement aux talibans. Dans la province de Nangarhar, l'État islamique et le gouvernement ont interdit la culture de l'opium, mais les talibans autorisent les communautés à récolter les pavots. Chez les talibans, les cultures et l'activité économique de ces communautés sont protégées. Au sein d'une même famille, un fils peut travailler aux champs tandis que l'autre combat avec les talibans. Dans la province de Helmand, le trafic de drogue et la culture du pavot sont des moteurs économiques puissants (97).

1.4.2. Insécurité causée par d'autres groupes armés

Dans certains cas, la population locale se range du côté des talibans afin qu'ils la protègent contre d'autres groupes armés. La situation dans le district de Khanabad (Kondôz) en est un exemple. Le harcèlement, les abus, la taxation illégale et le recrutement forcé par des milices locales (progouvernementales) ont poussé les gens à soutenir les talibans (⁹⁸).

C'est également le cas de certaines milices locales hazaras, qui ont rejoint les talibans pour des intérêts locaux, comme la protection contre des bandes criminelles (voir la section Des Hazaras dans les rangs talibans).

Un autre exemple est celui du district de Khas Oruzgan, où un commandant local a posé des problèmes aux communautés locales. De nombreuses familles ont envoyé des combattants rejoindre les talibans, lesquels ont envoyé des troupes pour combattre ce commandant (99).

Hakimi indique que les talibans mettent à profit les antagonismes locaux pour infiltrer la dynamique du pouvoir. Les communautés locales ou les groupes armés accueillent souvent les insurgés talibans et leur permettent de prendre

⁽⁹¹⁾ Pajhwok Afghan News, 'Taliban recruiting Helmand youth, say police officer', 24 March 2016.

⁽⁸²⁾ Austrian Center for Country of Origin & Asylum Research and Documentation (ACCORD), Anfragebeantwortung zu Afghanistan, 30 April 2014.

⁽⁹³⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

⁽⁹⁴⁾ CNN, Afghanistan: The Taliban's new recruits (video), 9 October 2015.

⁽⁹⁵⁾ $\it RFE/RL$, 'Afghan Taliban Trades Ideology For Profiteering', 5 November 2014.

⁽⁹⁶⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽⁹⁷⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽⁹⁸⁾ Ali, Obaid, 'The 2015 Insurgency in the North (3): The fall and recapture of Kunduz', 16 October 2015; IRIN, 'Abuses rise along with pro-Afghan government militias', 7 September 2015.

⁽⁹⁹⁾ Van Bijlert, M., 'Trouble in Khas Uruzgan: Insults, assaults, a siege and an airlift', 2 September 2015.

le contrôle de leur région pour contrebalancer l'influence de groupes armés agressifs dans la zone. Hakimi cite également l'exemple de Khanabad, dans la province de Kondôz, où des fermiers pachtouns locaux ont été harcelés par des milices de l'ALP. Ils se sont alliés aux talibans pour obtenir leur protection (100).

1.4.3. Idéologie

Dans le rapport EASO de 2012, les auteurs expliquaient que la conviction religieuse était un facteur important du recrutement par les talibans (101). Borhan Osman indique que l'idéologie peut encore être un moteur important pour les jeunes, mais il souligne le changement intervenu dans les arguments de persuasion utilisés par les talibans, étant donné que la plupart des troupes et des contractants étrangers ont quitté le pays: si, auparavant, l'idée était de lutter contre les envahisseurs, les étrangers, et de défendre l'islam, aujourd'hui, l'accent porte davantage sur la restauration d'un Émirat islamique et la poursuite de la lutte contre le gouvernement fantoche (102).

Depuis le début du mouvement, les recrues et les combattants talibans sont mus par des motifs religieux. Souvent, la colère contre l'injustice et l'opposition au gouvernement et à la présence de troupes étrangères jouent aussi un rôle important (103).

1.4.4. Griefs contre le gouvernement

Le soutien communautaire aux talibans est souvent le résultat du mécontentement vis-à-vis des autorités ou de griefs au sujet des échecs perçus du gouvernement, comme la corruption (104).

1.4.5. Aventure, honneur et fierté

Borhan Osman explique que les jeunes de différentes régions d'Afghanistan voient les talibans comme les vainqueurs et rejoindre leurs rangs est considéré comme «cool» (105). Aziz Hakimi insiste sur le fait qu'après la chute de la ville de Kondôz (fin septembre 2015), les enfants imberbes (critère utilisé par les talibans pour évaluer l'âge de combattre, voir la section Recrutement d'enfants), prenaient des selfies avec des combattants talibans (106).

1.5. Recrutement forcé et recours à la coercition

Antonio Giustozzi explique que, dans les structures sociales afghanes, les décisions sont prises par les chefs de famille, les anciens de la tribu et les chefs communautaires (voir la section Fronts talibans locaux). Ce sont eux qui décident de mobiliser des combattants et les Afghans ne parlent pas de «recrutement forcé», puisqu'ils ne pensent pas en termes de droits individuels. Les décisions prises par les chefs sont légitimes et acceptées par les unités sociales (famille et tribu). Dès lors, le «recrutement forcé» est un concept qui n'a pas sa place dans le contexte social afghan (107).

Dans les mises à jour mensuelles du HCR sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI), il est fait mention de PDI signalant un recrutement forcé par les insurgés, par exemple dans la province de Paktya (fin 2014), dans le district de Tagab (Kapisa) (décembre 2014) et dans les provinces de Logar et de Herat (février 2015). Ces rapports ne précisent toutefois pas ce que l'on entend exactement par «recrutement forcé» et aucune information n'est disponible sur les acteurs qui étaient impliqués ou sur la prévalence de ce recrutement (108).

Patricia Gossman (HRW) considère que le recrutement forcé ne doit pas être uniquement vu sous l'angle de combattants talibans faisant irruption dans une famille pour en arracher les enfants et les enjoindre, sous la menace

⁽¹⁰⁰⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽¹⁰¹⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, pp. 32-33.

⁽¹⁰²⁾ Osman, Borhan, Skype interview, 19 August 2016.

⁽¹⁰³⁾ Ladbury, S., in collaboration with Cooperation for Peace and Unity (CPAU), Why do men join the Taliban and Hizb-i Islami? How much do local communities support them?, 14 August 2009, pp. 4-6; Mercicorps, 'Addressing anger, not just income, is key to fighting instability in Afghanistan', 11 January 2016.

⁽¹⁰⁴⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, p. 33; Huffington Post (The), 'Why Afghanistan Is Going To Fall To The Taliban Again. And It's Not Why You Think', 10 March 2015; Council on Foreign Relations (CFR), 'The Taliban in Afghanistan', 4 July 2014.

⁽¹⁰⁵⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹⁰⁶⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽¹⁰⁷⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽¹⁰⁸⁾ UNHCR, Afghanistan. Conflict-Induced Internal Displacement Monthly Update, December 2014; UNHCR, Afghanistan. Conflict-Induced Internal Displacement Monthly Update, February 2015; UNHCR, Afghanistan. Conflict-Induced Internal Displacement Monthly Update, March 2015.

d'une arme, de combattre pour eux. En réalité, les acteurs du recrutement sont déjà sur place; connus des enfants, ils savent les persuader de les rejoindre. Parfois, ils font pression sur les familles. La coercition ou la pression peut être exercée par un membre de la famille qui fait partie des talibans. Les familles reçoivent parfois de l'argent pour enrôler leurs fils. Il existe donc une pression ou une coercition, mais elle n'est pas toujours violente (109).

Borhan Osman indique que la prévalence de stratégies de recrutement forcé est directement proportionnelle au niveau de pression que subit un groupe armé. Dans de nombreuses régions, les talibans sont considérés comme les vainqueurs et nombreux sont les combattants volontaires qui se présentent, de sorte qu'ils ne doivent pas recourir à la coercition pour recruter. Dans d'autres régions, la nécessité de trouver des combattants supplémentaires peut être plus pressante pour les talibans, mais le recours à la force ou à la coercition pour recruter reste exceptionnel (110).

Osman met en lumière la nouvelle solution appliquée par les talibans pour faire face aux pénuries d'effectifs: les forces spéciales mobiles (voir la section Unités mobiles de talibans) peuvent être envoyées dans une zone pour régler la situation. Cette nouvelle structure militaire réduit la nécessité de recourir au recrutement forcé à l'échelon local (111).

Interrogé sur l'obligation de remplacer les combattants morts ou empêchés de combattre par des membres de la famille [le système d'«appel» mentionné dans le rapport EASO de 2012 (112)], Osman déclare que cela lui paraît très étrange. Il pense au contraire que les talibans respectent la famille et la soutiennent même financièrement lorsqu'un membre décède (113).

Les sections suivantes présentent des exemples de recrutement forcé ou contraint signalés dans différentes provinces. Les sources de ces signalements doivent néanmoins être vérifiées. En particulier, lorsqu'il s'agit d'une source unique provenant de responsables du gouvernement, une vérification indépendante s'impose (114).

1.5.1. Badakhshan

Dans la province de Badakhshan, de nombreux jeunes éduqués et des enseignants, essentiellement tadjiks, rejoignent spontanément les talibans, selon Osman. Dans ce cas, il n'y a pas de risque de recrutement forcé, selon lui (115).

1.5.2. Kondôz

En août 2015, un habitant anonyme et le chef administratif du district de Dasht-e Archi dans la province de Kondôz, une place forte des talibans et un centre d'entraînement, ont indiqué que les talibans forçaient les habitants à les rejoindre (116).

En septembre 2015, les *Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN)* ont signalé qu'un enseignant local de Dasht-e Archi avait déclaré que les talibans cherchaient des recrues mais n'avaient pas recours à la force (117).

Cependant, entre le 28 septembre et le 13 octobre 2015, lorsque les talibans ont temporairement occupé la capitale provinciale du Kondôz, ils auraient contraint des individus à rejoindre leurs rangs (118). Le 30 septembre 2015, *Al Jazeera* a rapporté que les talibans faisaient du porte-à-porte dans la province en demandant aux familles de laisser partir les jeunes garçons comme recrues (119).

En octobre 2015, *Tolo News* a évoqué un combattant taliban adolescent capturé dans la province de Kondôz, qui affirmait avoir été contraint par les talibans de combattre les forces de sécurité (120).

⁽¹⁰⁹⁾ Gossman, P., Skype interview, 19 February 2016.

⁽¹¹⁰⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽ $^{111}\!)$ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹¹²⁾ EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan – Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, p. 31.

⁽ $^{113}\mbox{)}$ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹¹⁴⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

⁽¹¹⁵⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹¹⁶⁾ Pajhwok Afghan News, 'Taliban extort money, recruit residents in Kunduz', 10 August 2015.

⁽¹¹⁷⁾ IRIN, 'Abuses rise along with pro-Afghan government militias', 7 September 2015.

⁽¹¹⁸⁾ UN Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA), Afghanistan. Human Rights and Protection of Civilians in Armed Conflict, Special Report on Kunduz Province, 12 December 2015, pp. 1-2 and 18.

⁽¹¹⁹⁾ Al Jazeera, 'Afghan Taliban "recruiting boys" from Kunduz families', 30 September 2015.

⁽¹²⁰⁾ Tolo News, 'Concerns Raised Over Taliban's Recruitment Of Child Soldiers', 28 October 2015.

Selon des responsables afghans locaux, en janvier 2016, les talibans contrôlaient plus de 300 écoles dans la province, où ils recrutaient les élèves comme combattants. Cette pratique a été rapportée dans certaines parties des districts d'Imam Sahib, Dasht-e Archi, Qala-I Zal, Khanabad et Chahar Dara dans la province de Kondôz ainsi que dans la province de Nangarhar. Un habitant de Chahar Dara a déclaré que les talibans avaient introduit une formation au maniement des armes à l'école (121).

1.5.3. Kunar

L'International Crisis Group a signalé le cas de Chapadara dans la province de Kunar en 2013, où les talibans ont placé des barrages routiers, qui ont entraîné des pénuries de nourriture. Un ancien commandant de police a déclaré que cette forme de famine pourrait être une stratégie visant à persuader les gens de rejoindre l'insurrection (122).

1.5.4. Helmand

Pajhwok a signalé une poussée de recrutement des talibans dans les districts septentrionaux de la province de Helmand en août 2014. Un responsable militaire afghan a déclaré que les talibans forçaient les gens du cru à se rallier à eux en raison des pertes sévères subies dans des combats passés dans la province. Le chef de la police du Helmand l'a confirmé. Cependant, un membre local du conseil provincial a affirmé ne pas être au courant de cette hausse du recrutement: «Les habitants n'ont pas encore signalé avoir été forcés de s'enrôler par des miliciens». Un fermier local a affirmé n'avoir jamais entendu dire que des insurgés forçaient des gens à se battre pour eux (123).

Borhan Osman estime que les talibans, qui sont perçus comme les vainqueurs, disposent de nombreux combattants dans la province de Helmand. En 2016, ils comptaient plus de 5 000 combattants bien équipés dans la province. Le risque de recrutement forcé y est très faible (124).

1.5.5. Nangarhar

Borhan Osman explique que, dans certaines zones où les talibans se heurtent à une opposition et à une pression de forces locales antitalibans, ils doivent s'affirmer dans leur rôle de protecteur et peuvent mettre la pression sur des communautés afin qu'elles contribuent soit financièrement, soit en fournissant des combattants. C'est le cas dans la province de Nangarhar où ils se battent contre des groupes de l'État islamique. Les talibans ont pris langue avec des anciens de la tribu des Khogyani et ont organisé de grands rassemblements dans lesquels ils ont expliqué que la tribu, la zone et leurs biens étaient visés par des attaques d'étrangers (miliciens pakistanais se rebaptisant État islamique). Lors de ces rassemblements, les talibans s'appuient sur des discours religieux, font appel à l'honneur de la population, aux codes culturels, etc., afin de dégager un consensus entre les anciens de la tribu et de gagner leur soutien. Ils demandent de l'argent, de la nourriture, d'autres fournitures ainsi que des recrues. Demander d'enrôler des hommes constitue toutefois un dernier recours. Les talibans préfèrent combattre eux-mêmes et ne demanderont aux chefs locaux de leur fournir des combattants qu'en cas de pénurie grave. Les chefs de la tribu Khogyani ont accepté de soutenir les talibans contre le nouveau groupe militant État islamique (EI) en leur donnant des fournitures et en n'accueillant pas les combattants de l'El. En cas d'attaques nocturnes imprévues, il est possible qu'ils aient demandé quelques hommes (quatre ou cinq) par village afin d'être en mesure de repousser l'attaque, mais cette mobilisation n'aura été que temporaire, parce que les talibans auront fait venir leurs forces spéciales mobiles les jours suivants pour riposter. Osman explique ne pas avoir eu connaissance d'un cas particulier, mais selon les informations dont il dispose, c'est ainsi que cela se passerait (125).

1.5.6. Conséquences d'un refus

La Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) a signalé le cas d'un garçon dans la province de Kondôz (événements du 28 septembre au 13 octobre 2015), auquel les talibans ont dit de porter un sac de munitions.

⁽¹²¹⁾ Pajhwok Afghan News, 'Taliban control 300 Kunduz schools, recruit students', 25 January 2016.

⁽ $^{122}) \;\; \textit{ICG}, \text{ 'Afghanistan's Insurgency after the Transition'}, 12 \; \text{May 2014}, p. 20.$

⁽¹²³⁾ Pajhwok Afghan News, 'Taliban launch recruitment drive in Helmand: ANA', 19 August 2014.

⁽¹²⁴⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹²⁵⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

Le garçon s'est enfui et a été abattu par des combattants talibans. La MANUA a également rapporté que dans la province de Kondôz, les talibans ont menacé de s'en prendre aux familles des recrues approchées qui refuseraient de les rejoindre (126).

Un article paru dans le quotidien *Gardab* (Kandahar) a cité les déclarations de responsables de la direction nationale afghane de la sécurité (NDS) (127): «Les insurgés proposent différentes incitations aux jeunes qui choisissent de les rejoindre, comme des voitures, de l'argent et des armes. Les insurgés tuent ceux qui refusent leur offre». Kate Clark fait remarquer qu'une vérification s'impose pour déterminer la véracité de cette déclaration (128).

En janvier 2016, les talibans auraient demandé à des habitants du district de Shinwari (Parwan) de mener un soulèvement armé contre le gouvernement. La population a refusé et les talibans se sont emparés d'un véhicule transportant sept personnes et leur ont tiré dans les mains et les jambes (129).

Borhan Osman affirme qu'en cas d'urgence, par exemple face à une attaque imminente, refuser la mobilisation de combattants dans un village ou une tribu serait difficile. La famille pourrait l'éviter en payant une «amende». Lorsque la communauté locale accepte de soutenir les talibans, un tel refus impliquerait un «coût politique supérieur» (130).

Selon Osman, des tribus, des communautés, des villages ou des zones situés près de bastions des talibans et qui refusent de soutenir les talibans de façon générale, y compris le recrutement de combattants, seront visés par les talibans. Ces derniers tenteront d'y pénétrer, de convaincre les communautés, d'éprouver leur loyauté et les forceront finalement à se rallier à l'insurrection. C'est ce qui s'est passé pour certaines tribus pachtounes de la province de Helmand (131). Il est également utile de rappeler que de nombreux anciens ont été éliminés par les talibans en raison de leur opposition (voir la référence à Hakimi à la section Fronts talibans locaux).

1.6. Pakistan, une base arrière

Le rapport EASO de 2012 expliquait que le Pakistan servait de base logistique et de refuge aux dirigeants ou de repaire aux talibans afghans (132). Historiquement, le mouvement des talibans est fortement enraciné dans les communautés de réfugiés afghans installées au Pakistan (133).

Les talibans ont commencé à moins dépendre de leurs bases au Pakistan après le retrait des forces internationales (processus achevé à la fin 2014), qui leur a permis d'asseoir leur influence ou de prendre le contrôle d'un territoire plus vaste, offrant aux insurgés davantage de repaires en Afghanistan même (134).

Antonio Giustozzi affirme toutefois qu'une grande partie du recrutement des talibans a toujours lieu dans les lieux d'établissement de réfugiés afghans et dans les madrasas au Pakistan. La majorité des combattants à temps plein des unités mobiles talibanes y sont recrutés (135). Le spécialiste cite les principales *shuras* et indique qu'il s'y ajoute environ 300 *shuras* talibanes plus petites, couvrant pratiquement chaque ville ou zone où vivent des réfugiés afghans: Shaman, Karachi, Lahore, Peshawar, Najaur, etc. Ces *shuras* peuvent être comparées à des sections locales d'un parti et sont chargées du recrutement (136).

⁽¹²⁶⁾ UNAMA, Afghanistan. Human Rights and Protection of Civilians in Armed Conflict, Special Report on Kunduz Province, 12 December 2015, pp. 1-2 and 18.

⁽ 127) ACCORD, An frage bean two rtung zu Afghanistan, 30 April 2014.

⁽¹²⁸⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

⁽¹²⁹⁾ Pajhwok Afghan News, 'Taliban shoot, injured 7 civilians in Parwan', 26 January 2016.

⁽¹³⁰⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹³¹⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

 $^{(^{132}) \}quad \text{EASO, } \textit{Country of Origin Information report, Afghanistan-Taliban Strategies-Recruitment, } \textit{July 2012, p. 20}. \\$

⁽¹³³⁾ Khattak, Afrasiab, 'Project Taliban', The Nation, 30 April 2016.

⁽¹³⁴⁾ Reuters, 'In secret meetings, Taliban rejected Pakistan pressure on peace process', 14 March 2016; AP, 'Prospects of Taliban Peace Talks Dim as Front Lines Shift', 25 March 2016.

⁽ $^{\hspace{-0.5pt}\scriptscriptstyle{(135)}}$ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽¹³⁶⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

2. État islamique de Khorasan

En 2014, des groupes revendiquant leur appartenance à l'État islamique en Syrie et en Iraq ont commencé à faire leur apparition en Afghanistan. En janvier 2015, plusieurs personnalités ont prêté allégeance par vidéo à l'État islamique, en reconnaissant le leadership d'Abu Bakr al Baghdadi. Ces groupes ont créé ce que l'on appelle une province de l'État islamique, le Wilayat Khorasan, ci-après appelé l'État islamique de Khorasan (ISK) (137). Ce groupe a finalement été approuvé par l'État islamique en Syrie et en Iraq (138). Plusieurs groupes sont apparus dans des provinces comme Nagarhar, Helmand, Farah, Logar et Zabol et se composent essentiellement de commandants et/ ou de combattants talibans déçus ou affranchis (139). Régulièrement, l'ISK diffuse sur les réseaux sociaux des images de camps d'entraînement en Afghanistan. Trois de ces camps étaient, selon Bill Roggio, spécialiste de l'Afghanistan au Long War Journal, probablement situés dans la province de Nangarhar et un autre dans celle de Logar (140). Des tentatives d'infiltrer d'autres provinces que Nangarhar ont fait long feu, dans la mesure où ces groupes talibans dissidents ont rencontré une résistance acharnée de leurs anciens frères d'armes talibans (141). Le groupe principal et le seul ayant des liens établis avec l'État islamique en Syrie et en Iraq (142) s'est implanté dans les districts méridionaux de la province de Nangarhar. Bien qu'il existe une communication entre le groupe du Nangarhar et l'El en Syrie et en Iraq, leurs liens opérationnels ne doivent pas être surestimés. «Même si un certain nombre d'Afghans et de Pakistanais se sont rendus en Syrie et en Iraq, les combattants qui sont rentrés de ces pays n'ont pas créé l'ISK et ne représentent pas une part importante des effectifs de l'ISK» (143).

La base principale de l'ISK est située dans le district d'Achin, où ses combattants sont entrés par la vallée de Tirah de l'Agence de Khyber (144). Il s'agit essentiellement de membres du Tehrik-e Taliban-e Pakistan de l'Agence d'Orakzai (145). Le chef de l'ISK, Hafez Saaed Khan, a commandé le Therik-e Taliban-e Pakistan (TTP) de l'Agence d'Orakzai dans les zones tribales fédéralement administrées du Pakistan (FATA) (146). Ces membres du TTP ont fui l'offensive militaire pakistanaise dans le Zarb-e Azb des FATA et se sont installés de l'autre côté de la frontière sud de la province de Nangarhar. S'y sont ensuite ajoutées d'autres familles venues des Agences d'Orakzai et de Bajaur (147). Dans la province de Nangarhar, la direction locale de l'ISK comprend d'anciens commandants talibans (148). Selon le chercheur Aziz Hakimi, au départ, les talibans ont accueilli ces groupes et leur ont permis de se réfugier en Afghanistan (en échange de l'hospitalité qu'ils avaient reçue lorsqu'ils ont été chassés d'Afghanistan en 2001). Cependant, une série d'événements les a amenés à se battre les uns contre les autres (149). Le conflit trouve son origine dans l'enlèvement du fils d'une figure locale influente en juillet 2015. Cet événement a suscité un antagonisme entre les talibans et les groupes d'Orakzai, qui ont ensuite prêté allégeance à l'État islamique (150). Selon Antonio Giustozzi, le conflit était dû à des rivalités tribales et à une concurrence entre commandants talibans (151). Les heurts entre des groupes liés à l'ISK et aux talibans ont fait rage au cours du second semestre 2015 et au début 2016 et les ANSF et les forces militaires internationales (IMF) ont lancé des frappes contre l'ISK. Des sources gouvernementales affirment que l'ISK a subi de graves revers dans la province de Nangarhar et a été chassé du district d'Achin (152). En février 2016, le HCR a appris d'une source gouvernementale que de nombreuses familles qui avaient fui le harcèlement, les intimidations,

⁽¹³⁷⁾ Osman B., 'The Shadows of "Islamic State" in Afghanistan: What threat does it hold?', 12 February 2015.

⁽¹³⁸⁾ Dabiq, 'Wilāyat Khurāsān and the Bay'āt from Qawqāz' in Dabiq 7. From Hypocrisy to Apostasy: The Extinction of the Grayzone, Rabi'Al-Akhir 1436 (January 2015). [warning: graphic content]

⁽¹³⁹⁾ Roggio B., 'US kills Islamic State's deputy emir for "Khorasan Province" in airstrike: report', 9 February 2015.

⁽¹⁴⁰⁾ Roggio, B., and Weis, C., 'Islamic State highlights "Sheikh Jalaluddin training camp" in Afghanistan', 19 November 2015.

⁽¹⁴¹⁾ Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.

⁽¹⁴²⁾ Western Security Official, e-mail, 10 March 2016.

⁽¹⁴³⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽ $^{144}) \ \ \textit{Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.}$

⁽¹⁴⁵⁾ Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016; Mansfield, D., 'The Devil is in the Details: Nangarhar's Continued Decline into Insurgency, Violence and Widespread Drug Production', February 2016, p. 12.

⁽¹⁴⁶⁾ Ruttig, T., 'Afghan Taliban Contain Islamic State's Regional Reach', 17 November 2015.

⁽L47) Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016; Mansfield, D., 'The Devil is in the Details: Nangarhar's Continued Decline into Insurgency, Violence and Widespread Drug Production', February 2016, p. 12.

⁽¹⁴⁸⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M. and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁴⁹⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽¹⁵⁰⁾ Mansfield, D., 'The Devil is in the Details: Nangarhar's Continued Decline into Insurgency, Violence and Widespread Drug Production', February 2016, p. 12.

⁽¹⁵¹⁾ Giustozzi, A., 'The Islamic State in "Khorasan": a nuanced view', 5 February 2016.

⁽¹⁵²⁾ UN General Assembly, 'The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security', 7 March 2016, p. 6.

les attaques ciblées et le conflit armé commençaient à retourner dans le district d'Achin (153). L'ISK a maintenu une présence limitée dans les districts d'Achin, de Deh Bala et de Chaparhar dans la province de Nangarhar et des opérations récentes menées par les ANSF, soutenues par des frappes aériennes internationales, ainsi que des attaques lancées par les talibans ont repoussé l'ISK vers des contrées lointaines situées près de la frontière pakistanaise (154). Par la suite, des sources locales ont déclaré que l'ISK était revenu dans le district d'Achin et le contrôlait presque entièrement, à l'exception du centre du district (155).

À l'heure actuelle, la présence de l'ISK est limitée en dehors de la province de Nangarhar. Dans le sud de l'Afghanistan, un groupe de plusieurs centaines de combattants opérant dans les provinces de Helmand et de Farah a été décimé par des attaques des talibans et des frappes de drones américains. En avril 2016, il restait une douzaine d'hommes, basés dans et autour du district de Kajaki dans la province de Helmand (156). Dans la province de Farah, le groupe de l'ISK était un groupe de dissidents talibans (157), qui a été écrasé par le groupe taliban principal dirigé par le mollah Mansour (158).

2.1. Recrutement

L'ISK jouit d'une certaine liberté de mouvement et exerce un certain contrôle sur la population dans les districts ou il était fortement implanté, comme Achin, Deh Bala, Spin Ghar et Nazyan dans la province de Nangarhar (159). Dans d'autres districts, l'ISK est contraint d'agir clandestinement et ses activités se limitent à des efforts de recrutement et à des actions de propagande (160). Une source à Kaboul a déclaré que des brochures de propagande de l'ISK ont été trouvées dans la province de Badakhshan et appelaient les combattants talibans à rejoindre l'ISK (161). En avril 2016, une étude de l'USIP affirmait que l'ISK avait nommé des recruteurs dans neuf provinces, dont quatre dans le Nord: Kondôz, Samangan, Sar-e Pul et Faryab (162).

Une source de Kaboul indique qu'environ 70 % des combattants de l'ISK sont des membres du TTP de la tribu des Orakzai et que 30 % sont des recrues locales (163).

Les sections suivantes discutent des différents facteurs de recrutement du groupe ISK. Les individus peuvent avoir des raisons idéologiques d'adhérer à l'ISK, parce qu'ils sont attirés par l'idéologie salafiste. D'autres peuvent être déçus par les talibans ou avoir des griefs à leur encontre. Des facteurs économiques constituent une autre raison de rejoindre l'ISK. Le recours à la force ou à la coercition dans les stratégies de recrutement de l'ISK sera également examiné.

2.1.1. Idéologie

L'idéologie de l'El s'inspire du salafisme, qui n'est traditionnellement pas très suivi en Afghanistan (164). Aux dires de Borhan Osman, quelques groupes salafistes étaient actifs dans le djihad mené contre les Soviétiques dans les années 80. À cette époque, trois groupes salafistes ont chacun déclaré un État islamique dans les provinces de Kunar, du Nuristan et du Badakhshan, mais ils ont échoué à l'étendre à d'autres régions. Dans quelques zones des provinces de Kunar et de Nangarhar, le salafisme fait toujours partie intégrante du paysage religieux. Dans le Badakhshan, les salafistes se sont harmonieusement fondus dans les communautés locales. À l'heure actuelle, en dehors des provinces de Nangarhar et du Badakhshan, quelques cheiks salafistes sont présents à Kaboul, à Jalalabad, à Herat et à Kandahar (165).

⁽Lisa) UNHCR, 'Major situations of conflict-induced displacement in the first months of 2016 – Summary note for Afghanistan Protection Cluster', 24 February 2016, p. 2.

⁽¹⁵⁴⁾ UN General Assembly, 'The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security', 7 March 2016, p. 6.

⁽ 155) Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.

⁽¹⁵⁶⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁵⁷⁾ New York Times (The), 'In ISIS, the Taliban Face an Insurgent Threat of Their Own', 5 June 2015.

⁽¹⁵⁸⁾ Giustozzi, A., 'The Islamic State in "Khorasan": a nuanced view', 5 February 2016.

⁽ $^{159}) \ \ \textit{Foreign Policy},$ 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.

⁽¹⁶⁰⁾ Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.

⁽¹⁶¹⁾ Western Security Official, e-mail, 10 March 2016.

⁽¹⁶²⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁶³⁾ Western Security Official, e-mail, 10 March 2016.

⁽¹⁶⁴⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁶⁵⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, pp. 11-12.

En dehors de ces réseaux religieux établis ou grâce à eux, le salafisme attire toujours une part croissante de jeunes dans les universités (166). Borhan Osman décrit une frange de salafistes composée principalement d'hommes jeunes: «Souvent déconnectés de la société, parce qu'ils n'ont pas d'emploi stable ou de métier et ne sont pas membres d'une madrasa éminente ou d'une communauté religieuse identifiable, certains d'entre eux développent des tendances de plus en plus djihadistes» (167). Ils ne représentent toutefois qu'un petit pourcentage des personnes attirées par le salafisme, lequel se tourne vers le djihadisme mondial de l'État islamique (168). Selon Thomas Ruttig, codirecteur du réseau d'analystes d'Afghanistan, la sympathie envers des groupes extrémistes dans les universités ne s'est pas traduite par un recrutement de combattants pour l'ISK (169).

L'ISK a utilisé des réseaux religieux salafistes dans la province de Nangarhar pour s'attirer des soutiens, soit en gagnant l'appui de ces réseaux, soit en exerçant une coercition à leur encontre. Le groupe a pourtant démontré sa volonté et sa capacité à établir des fronts en dehors de cette communauté salafiste relativement petite. Comme l'ont indiqué les trois chercheurs dans une note *Peace Brief* de l'USIP: «L'idéologie est un atout supplémentaire et probablement le lien le plus fort entre l'ISK et l'El central [en Syrie et en Iraq], mais elle n'est qu'une composante de la stratégie de recrutement, qui continuera d'insister sur les motifs de "cupidité et de grief"» (170). Ces deux motifs, les griefs ou la déception vis-à-vis des talibans et la cupidité ou les raisons économiques, seront discutés dans les paragraphes suivants.

L'ISK utilise différents canaux pour diffuser son idéologie. Il dispose d'un réseau de communautés religieuses salafistes auxquels il peut faire appel (171). Le HCR a indiqué que le recrutement allait souvent de pair avec un «militantisme vigoureux visant à trouver des adeptes par l'intermédiaire d'écoles et de congrégations religieuses» (172). La Toile et, en particulier, les réseaux sociaux sont également des outils importants. Selon Borhan Osman, l'ISK vise particulièrement les jeunes en recourant à l'internet et aux réseaux sociaux (173). Il possédait également une station de radio baptisée La Voix du califat, qui a diffusé ses messages dans toute la province de Nangarhar pendant quelques semaines, avant d'être détruite par une frappe aérienne en février 2016 (174).

2.1.2. Déception vis-à-vis des talibans

Une partie des efforts de propagande et de recrutement de l'ISK est axée sur l'échec des talibans à chasser les forces militaires internationales après plus d'une décennie de combats. Un article sur les efforts de recrutement de l'État islamique en 2014 mentionne ce qui suit:

«Réfugiés afghans vivant dans des camps du côté pakistanais de la frontière, habitants de Peshawar et journalistes travaillant dans les zones tribales fédéralement administrées du Pakistan (FATA), tous ont déclaré avoir reçu du matériel de propagande imprimé de l'El en Syrie et en Iraq. Un journaliste afghan ayant parlé à [Afghanistan Today] à déclaré, sous couvert d'anonymat, que l'État islamique est parvenu à trouver le "point faible" de nombreux locaux, en faisant pression sur eux pour qu'ils soutiennent le groupe au nom de l'islam et qu'ils éliminent le pouvoir de pays non islamiques. Dans les provinces de Kunar et de Nangarhar, dans l'est du pays, le message de l'État islamique trouve une résonance auprès des jeunes au chômage qui n'ont pas d'antécédents de militantisme. "J'ai décidé de rejoindre le califat islamique et de participer au djihad contre l'Amérique et d'autres infidèles", déclare Imamudeen, enseignant dans une madrasa de la province de Nangarhar. "Les talibans ne pouvaient pas gagner, mais avec l'aide d'Allah, notre groupe sera victorieux, parce que nous ne combattons pas pour le pouvoir, mais pour le califat islamique."» (175).

Une partie du pouvoir d'attraction sur certains jeunes est que l'ISK représente une «nouvelle marque cool» (176).

Une partie de la propagande de l'ISK est axée sur les liens supposés entre les talibans et le service de renseignements pakistanais ISI. En présentant les talibans comme des marionnettes du Pakistan, l'ISK presse tous les combattants

⁽¹⁵⁶⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, pp. 11-12.

⁽¹⁶⁷⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, p. 12.

⁽¹⁶⁸⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, p. 3.

⁽¹⁶⁹⁾ Ruttig, T., 'Afghan Taliban contain Islamic State's regional reach', 17 November 2015.

⁽¹⁷⁰⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁷¹⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁷²⁾ UNHCR, Conflict-induced Internal Displacement in 2015: the Year in Review, 28 April 2016, p. 6.

⁽ $^{173}\hspace{-0.5em})$ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹⁷⁴⁾ Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.

⁽ 175) $\,$ Afghanistan Today, 'Af-Pak 2014: Under the flag of Islamic State', 26 November 2014.

⁽¹⁷⁶⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

talibans de se rallier à l'État islamique (177). Sous la direction de Rahim Muslim Dost, chef de l'ISK dans la province de Nangarhar au début, l'ISK s'est présenté comme une alternative religieuse au caractère «impur» des talibans (178). En fin de compte, Muslim Dost a rompu avec la direction de l'ISK en déclarant que ce dernier avait été détourné par les renseignements pakistanais. L'USIP affirme que bien qu'il n'existe aucune preuve de ces allégations, elles ont atténué l'attrait de l'ISK en tant qu'alternative aux talibans (179).

2.1.3. Raisons économiques

Des sources locales citées par *Foreign Policy* affirment que l'ISK dispose de «beaucoup d'argent» (180). Des fonds extérieurs proviennent des pays du Golfe, de Turquie et même de Chine, selon un document de l'USIP. Les recettes internes proviennent du contrôle de la production d'héroïne et de la vente internationale de drogue et de bois (181). Selon *Foreign Policy*, «le groupe verserait à un combattant ordinaire un salaire de 500 à 1 000 dollars des États-Unis (USD) par mois, une petite fortune dans un pays où un garde de sécurité ne gagne en général pas plus de 200 USD par mois. Ces chiffres n'ont toutefois pas pu être vérifiés de façon indépendante» (182). Borhan Osman dit avoir entendu parler de salaires compris entre 200 et 500 USD. Il a également précisé que ces allégations doivent être vérifiées de manière indépendante. Selon lui, certains combattants ne rejoignent l'ISK que pour l'argent, sans aucun motif idéologique (183). Un responsable occidental analyste des questions de sécurité, basé à Kaboul, a indiqué qu'au départ, les contacts entre l'ISK et la population locale dans les zones qu'il contrôle étaient amicaux. Il paie encore mieux les recrues que les talibans, mais, selon cette source, à peine plus. Cette source a mis en garde contre les rumeurs exagérées quant aux salaires que l'ISK verse à ses combattants (184). Selon Antonio Giustozzi, les récents revers militaires vont probablement ralentir les efforts de recrutement de l'ISK, «même si les fonds abondants et les conditions comparativement généreuses proposées à ses membres représentent toujours une offre attrayante pour de nombreuses recrues potentielles» (185).

2.1.4. Recrutement forcé et recours à la coercition

Le responsable occidental de la sécurité a déclaré qu'en dépit de l'approche initiale amicale de l'ISK envers les villageois sous son contrôle, celui-ci s'est mis à se comporter de façon beaucoup plus agressive dès le début de la guerre avec les talibans, de sorte que sa popularité et son acceptation par les villageois ont décru (186). L'approche non violente a été remplacée par l'exécution des anciens, la destruction des sanctuaires et l'interdiction de la culture du pavot. Cette violence a réduit l'attrait de l'ISK en tant qu'alternative aux talibans (187). En particulier, l'interdiction de la culture et du commerce de la drogue (pavot et marijuana) a rapidement réduit l'ampleur de l'acceptation, au niveau local, de forces considérées comme étrangères (188). Borhan Osman indique qu'en fin de compte, dans les quelques zones sous son contrôle, l'ISK a appliqué des méthodes extrêmement brutales pour forcer la population à se soumettre et à obéir. Osman n'est pas certain que l'ISK ait recruté de force des combattants (189). Antonio Giustozzi mentionne que l'ISK forcerait des habitants des zones qu'il contrôle à fournir un soutien, mais pas à combattre. L'ISK recrute des soutiens au sein de la population locale afin d'exécuter des tâches logistiques, comme le transport de produits et la cuisine. Si l'ISK verse un salaire complet à ces personnes, il tente également de les endoctriner et d'en faire des sympathisants de son idéologie et, finalement, des combattants (190). Toutefois, Aziz Hakimi affirme que, à Kaboul et à Jalalabad, on peut trouver de nombreuses personnes ayant fui les zones contrôlées par l'ISK par crainte

⁽¹⁷⁷⁾ Western Security Official, e-mail 10 March 2016.

⁽¹⁷⁸⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁷⁹⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁸⁰⁾ Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.

⁽¹⁸¹⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016.

⁽¹⁸²⁾ Foreign Policy, 'On the Trail of the Islamic State in Afghanistan', 5 April 2016.

⁽ $^{\rm 183}$) Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹⁸⁴⁾ Western Security Official, e-mail, 10 March 2016.

⁽¹⁸⁵⁾ Giustozzi, A., 'The Islamic State in "Khorasan": a nuanced view', 5 February 2016.

⁽¹⁸⁶⁾ Western Security Official, e-mail, 10 March 2016.

⁽¹⁸⁷⁾ Johnson, C.G., Karokhail, M., and Amiri, R., 'The Islamic State in Afghanistan. Assessing the Threat', April 2016; ISW (Institute for the Study of War), Backgrounder, 'ISIS in Afghanistan', 3 December 2015.

⁽¹⁸⁸⁾ Mansfield, D., 'The Devil is in the Details: Nangarhar's Continued Decline into Insurgency, Violence and Widespread Drug Production', February 2016, pp. 12-15.

⁽ $^{\rm 189}$) Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽¹⁹⁰⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

d'un recrutement forcé, notamment (191). Les PDI ont signalé au HCR que la crainte d'un recrutement forcé par l'ISK avait motivé leur déplacement (192). Des vidéos de l'exécution sommaire de, notamment, prétendus déserteurs ont circulé sur les réseaux sociaux (193).

Dans les zones où l'ISK tente d'étendre son influence par des opérations clandestines et de la propagande, il n'a pas la capacité opérationnelle de forcer des villageois à s'enrôler et s'abstiendra d'inviter tous les combattants talibans à le rejoindre. Mais il peut le faire en utilisant un ton très menaçant, selon une source à Kaboul. Dans des brochures trouvées dans le Badakhshan, tous les combattants talibans étaient invités à rejoindre l'État islamique et ceux qui ne le feraient pas étaient menacés de décapitation (194).

⁽¹⁹¹⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽¹⁹²⁾ UNHCR, Afghanistan. Conflict-Induced Internal Displacement Monthly Update, September 2015.

⁽ 193) $\,$ Khaama Press, 'ISIS claims new barbaric killings in Afghanistan', 20 June 2015.

⁽¹⁹⁴⁾ Western Security Official, e-mail, 10 March 2016.

3. Hezb-e Islami/Gulbuddin Hekmatyar

En Afghanistan, le Hezb-e Islami (HIG) plonge ses racines dans l'organisation Sazman-e Naw Jawanan-e Musalman (Jeunes musulmans), sur le campus de l'université de Kaboul dans la première moitié des années 70 (195). Après une tentative désastreuse de coup d'État et la réinstallation forcée de la plupart des dirigeants au Pakistan, des scissions au sein du mouvement ont conduit à l'émergence en 1977 du Hezb-e Islami, dirigé par Gulbuddin Hekmatyar (d'autres groupes ont également fait leur apparition) (196). Sur le plan idéologique, le Hezb-e Islami est influencé par les Frères musulmans et par le parti politique pakistanais Jamaat-e Islami. Il cherche à établir ce qu'il considère comme un système islamique non seulement par des moyens politiques conventionnels, mais également par des tactiques militaires. Durant la résistance armée contre le coup d'État communiste en 1978, et plus tard durant l'invasion soviétique, le Hezb-e Islami s'est profilé comme une faction islamiste puissante, bien organisée et agressive. Après la chute de Kaboul sous la poussée des moudjahidines en 1992, le Hezb-e Islami était l'une des principales factions engagées dans une lutte brutale pour le pouvoir. Durant la progression des talibans de Kandahar vers Kaboul, certains combattants et commandants du Hezb-e Islami se sont tournés vers les talibans, tandis que d'autres déposaient les armes en faisant preuve de peu de résistance. Sous le règne des talibans, le Hezb-e Islami était un groupe essentiellement dormant. Son chef, Gulbuddin Hekmatyar, vivait en exil en Iran, tandis que d'autres hauts responsables séjournaient au Pakistan ou étaient éparpillés en Afghanistan et dans d'autres pays (197). Après l'intervention de la coalition dirigée par les États-Unis à la fin 2001, les membres du Hezb-e Islami ont suivi des trajectoires différentes. Hekmatyar et son cercle rapproché ont rejeté l'intervention étrangère et le processus politique décidé à Bonn et ont continué à mener le djihad contre les troupes étrangères et le gouvernement. Après 2001, ils sont d'abord réapparus dans les provinces orientales du Kunar et du Nuristan (198). Le Hezb-e Islami a toujours joué dans l'insurrection un rôle très mineur qui, de l'avis de Borhan Osman, s'est encore amoindri ces dernières années. D'autres Hezbis ont rejoint le gouvernement et ont lancé leur propre parti à Kaboul. Le plus influent - le seul parti à utiliser le même nom – est le Hezb-e Islami-ye Afghanistan (HIA), actuellement dirigé par Abdul Hadi Arghandiwal. Enregistré comme parti politique en septembre 2005, il est considéré par beaucoup comme l'héritier ou une alternative à l'organisation originelle. Le HIA est devenu le groupe le plus populaire parmi les jeunes d'origine Hezbi, en particulier les jeunes éduqués des zones urbaines (199).

La direction du Hezb-e Islami a entamé des négociations avec le gouvernement de Kaboul, qui ont conduit à un accord de paix entre le gouvernement et Gulbuddin Hekmatyar, signé en mai 2016 (200).

Le Hezb-e Islami est apparu comme la faction moudjahidine la plus appréciée par le Pakistan et sa puissante agence de renseignements, l'ISI, ainsi que par les États-Unis et la CIA. Le Hezb-e Islami a reçu la plus grande partie des fonds et des armes fournis par ces deux pays dans les années 80 (201). Le gouvernement pakistanais a également donné des terres à Hekmatyar à l'extérieur de Peshawar, où le camp de réfugiés de Shamshatoo a été construit. «Le Hezb-e Islami a fourni des services sociaux – soins de santé et éducation – aux réfugiés afghans de Shamshatoo. Ce réseau d'aide sociale, qui a également contribué à faire du Hezb-e Islami le parti le plus influent et le plus important parmi les groupes de moudjahidines d'Afghanistan, avait pour but d'attirer davantage d'Afghans dans les bras de l'organisation» (202). Un habitant du camp a déclaré à Jamestown en 2007: «Quiconque vit ou a vécu dans le camp est un partisan de l'ingénieur Hekmatyar et un membre du Hezb-e Islami Afghanistan, parce que ce camp appartient au Hezb-e Islami» (203).

Borhan Osman et Antonio Giustozzi insistent sur la différence entre l'organisation fermée et centralisée du Hezb-e Islami, d'une part, et le mouvement beaucoup moins organisé et plus décentralisé des talibans, d'autre part (204).

⁽¹⁹⁵⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, p. 9.

 $[\]hbox{$($^{196})$ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015. }$

⁽¹⁹⁷⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, p. 10.

⁽¹⁹⁸⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, p. 10; UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015.

⁽¹⁹⁹⁾ Osman, B., 'Beyond Jihad and Traditionalism. Afghanistan's new generation of Islamic activists', 23 June 2015, pp. 9-11.

⁽²⁰⁰⁾ Münch, P., and Ruttig, T., 'Between Negotiations and Ongoing Resistance. The Situation of the Afghan Insurgency', 2014, pp. 27 and 34; *Guardian (The)*, 'Afghanistan ready to sign truce with notorious insurgent', 14 May 2016; *BBC*, 'Afghanistan signs draft deal with militant Hekmatyar', 18 May 2016.

⁽²⁰¹⁾ Ruttig, T., 'Gulbuddin ante portas – again (Updated)', 22 March 2010.

⁽²⁰²⁾ Jamestown Foundation (The), 'Shamshatoo Refugee Camp: A Base of Support for Gulbuddin Hekmatyar', 24 May 2007.

⁽²⁰³⁾ Jamestown Foundation (The), 'Shamshatoo Refugee Camp: A Base of Support for Gulbuddin Hekmatyar', 24 May 2007.

⁽²⁰⁴⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016; Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

Antonio Giustozzi considère que le Hezb-e Islami ressemble à un parti ordinaire, tel qu'on le conçoit à l'Ouest, avec des bureaux et des sections locales qui diffèrent peu les unes des autres (à la différence des *shuras* chez les talibans). Le parti suit le même type d'organisation que les Frères musulmans (²⁰⁵).

3.1. Recrutement

Borhan Osman explique que le recrutement au sein du Hezb-e Islami passe essentiellement par des réseaux fermés de familles, qui sont membres du parti depuis longtemps. «Il est difficile d'imaginer qu'ils recrutent des personnes qui ne sont pas Hezbis. Ils disposent d'un réseau fermé qui leur apporte une contribution. Les garçons viennent des mêmes écoles ou des mêmes camps de réfugiés» (206).

Les écoles du camp de réfugiés de Shamshatoo, dirigées de manière autonome par le Hezb-e Islami d'Hekmatyar, sont le principal terrain de recrutement de combattants du parti (207). D'après un article paru dans l'hebdomadaire *Newsweek*:

«Les familles de réfugiés sont attirées par les écoles, les installations médicales et la sécurité totale [de Shamshatoo], mais leurs fils, facilement influençables, sont soumis à un flot quotidien de messages djihadistes dans les écoles, les mosquées, dans des vidéos, dans les médias locaux et dans les rues. Même si les nouvelles recrues sont tenues au secret, quiconque rentre à la maison semble devenir un recruteur officieux, par le simple fait des histoires qu'il raconte» (208).

Outre l'endoctrinement, certaines jeunes recrues considèrent qu'une carrière comme combattant du HIG est une manière de sortir de la situation économique désespérée qu'ils vivent dans le camp (²⁰⁹). Ce point de vue diffère de celui d'Antonio Giustozzi, qui affirme que le parti est très pauvre et n'a pratiquement pas les moyens de payer ses recrues (²¹⁰). Selon Osman, le HIG attire peu en dehors de sa base et sa taille reste très limitée (²¹¹).

Le tableau dépeint par *Newsweek* est celui de jeunes garçons qui rejoignent les rangs des combattants du HIG parce qu'ils ont peu de perspectives et qu'ils ont subi un lavage de cerveau approfondi par des recruteurs très convaincants. La plupart des jeunes garçons partent sans le consentement de leurs parents, voire au désespoir de ceux-ci (²¹²).

En 2015, certains observateurs ont eu de sérieux doutes sur les capacités du Hezb-e Islami, dont la dernière attaque connue en Afghanistan a eu lieu à Kaboul en 2013 (²¹³). L'analyste afghan de la sécurité, Ali Mohammad Ali, cité par l'*Associated Press*, estime que Hekmatyar ne peut plus diriger une armée privée parce que «la plupart de ses partisans ont rejoint les talibans» ou d'autres groupes militants, y compris l'El, qui s'est implanté dans les anciens fiefs d'Hekmatyar dans les provinces orientales frontalières du Pakistan (²¹⁴).

⁽ $^{205}\hspace{-0.5mm})$ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽²⁰⁶⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽²⁰⁷⁾ Newsweek, 'How Afghan insurgents recruit high school students, 24 April 2011; ISW, 'Hizb-i-Islami Gulbuddin (HIG)', n.d.; Mackenzie Institute, 'Gulbuddin Hekmatyar's Faction of the Hezb-e Islami, Hezb-e Islami Gulbuddin (HIG)', 16 December 2015.

⁽²⁰⁸⁾ Newsweek, 'How Afghan insurgents recruit high school students', 24 April 2011.

⁽²⁰⁹⁾ Newsweek, 'How Afghan insurgents recruit high school students', 24 April 2011.

^{(&}lt;sup>210</sup>) Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽ $^{211}\!)$ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽²¹²⁾ Newsweek, 'How Afghan insurgents recruit high school students', 24 April 2011.

⁽ 213) AP, 'Gulbuddin Hekmatyar seeks comeback in Afghanistan', 27 November 2015.

⁽²¹⁴⁾ AP, 'Gulbuddin Hekmatyar seeks comeback in Afghanistan', 27 November 2015.

4. Milices progouvernementales

En Afghanistan, depuis bien avant la phase actuelle du conflit, les gouvernements s'appuient sur l'autorité parallèle des chefs ruraux et de leurs forces tribales, en particulier dans le sud-est du pays, selon un rapport de l'International Crisis Group (ICG). Le président communiste, Dr Najibullah (215), notamment, a lancé une politique de réconciliation nationale en 1986, qui visait les chefs tribaux. Le programme offrait de l'argent, des armes et des uniformes aux milices qui acceptaient de passer du camp des moudjahidines à celui du gouvernement. Ces exemples ont inspiré les stratèges militaires américains, qui développent depuis 2001 des plans paramilitaires locaux (216). Avant de concevoir la police locale afghane (ALP, voir la section Recrutement par l'ALP), les militaires américains ont expérimenté plusieurs types de forces de défense communautaires, qu'ils désignent souvent par l'expression «Village Stability Operations» (217). Parmi les exemples, on peut citer la police auxiliaire nationale afghane (ANAP), le programme afghan de protection publique (AP3), la police des infrastructures vitales (CIP), les solutions sécuritaires basées sur les communautés et la sécurité provisoire des infrastructures vitales (ISCI) (218). Bien que de nombreuses milices se soient intégrées dans le programme ALP, certaines d'entre elles continuent d'exister sous contrôle militaire international et sont parfois appelées les «Campaign Forces». La force de protection de Khost, par exemple, est une force locale de 4 500 à 5 000 combattants, qui ne fait pas partie de la structure des ANSF (219). La force de protection de Khost a été créée et entraînée par la CIA et, bien que certaines rumeurs prétendent que sa responsabilité a été transférée à la direction nationale de la sécurité (NDS) (220), la CIA dirige toujours cette «unité paramilitaire extrêmement secrète» (221).

Souvent, les milices combattant aux côtés du gouvernement contre les insurgés sont appelées *arbakai* (*arbaki*, au pluriel). À l'origine, l'institution de l'*arbakai* repose sur le code tribal coutumier des Pachtouns, le *Pashtunwali* (²²²). Les *arbaki* remplissent le rôle de la police dans la tribu, la sous-tribu ou les communautés (²²³). «L'arbakai est un système policier communautaire tribal, fondé sur des initiatives locales bénévoles. Les *arbaki* se distinguent des milices ou des personnes recrutées par des sociétés de sécurité privées. Elles bénéficient d'un soutien plus large et sont ancrées dans la communauté. En pachto, "*arbakai*" signifie "messager". Néanmoins, par référence au système de sécurité, ce terme est utilisé dans le contexte plus large de la sécurité» (²²⁴). Un ancien cité par Mohammed Osman Tariq a défini l'*arbakai* comme «un groupe d'adultes volontaires, choisis selon une procédure particulière, qui ont pour responsabilité de faire appliquer les décisions de la *Jirga*, de sécuriser le territoire de la tribu ou de la communauté respectée et de prendre des mesures contre ceux qui cherchent à commettre des actes illicites» (²²⁵). L'utilisation contemporaine de ce terme s'écarte de son sens originel. Aujourd'hui, le mot *arbakai* est utilisé pour désigner tout type de milice semi-officielle ou non officielle, en particulier dans le Nord (²²⁶).

Outre la milice ne dépendant pas de l'ALP mais placée sous contrôle militaire (international), les milices sont apparues dans tout le pays et combattent aux côtés des forces progouvernementales et/ou contre les talibans. Ces milices sont parfois appelées groupes armés illégaux (GAI) (227). Dans d'autres cas, une milice armée locale

⁽²¹⁵⁾ Dr. Najibullah governed Afghanistan between 1986 and 1992: EASO, Country of Origin Information report, Afghanistan Taliban Strategies – Recruitment, July 2012, p. 13.

⁽²¹⁶⁾ ICG, The Future of the Afghan Local Police, 4 June 2015, p. 4.

⁽²¹⁷⁾ Moyar, M., Village Stability Operations and the Afghan Local Police, October 2014, pp. 9-15; Clark, K., 'Torture, Illegal Armed Groups: signs of possible government action', 22 February 2013.

⁽²¹⁸⁾ ICG, The Future of the Afghan Local Police, 4 June 2015, p. 5; HRW, "Just Don't Call It a Militia" – Impunity, Militias, and the "Afghan Local Police", 12 September 2011, pp. 15-24; Moyar, M., Village Stability Operations and the Afghan Local Police, October 2014, pp. 9-15.

⁽ 219) International organisation, e-mail, 15 September 2015.

⁽²²⁰⁾ New York Times (The), '25 Killed in Suicide Bombing Outside U.S. Base in Afghanistan', 12 July 2015.

⁽²²¹⁾ Raghavan, S., 'CIA runs shadow war with Afghan militia implicated in civilian killings', 3 December 2015; Jolly, D., 'Civilian Deaths Raise Questions About C.I.A.-Trained Forces in Afghanistan', 3 December 2015.

⁽²²²⁾ Tariq, M. O. (Crisis States Research Centre), 'Tribal Security System (Arbakai) in Southeast Afghanistan', December 2008, p. 2.

⁽²²³⁾ Tariq, M. O., 'Tribal Security System (Arbakai) in Southeast Afghanistan', December 2008, p. 3; Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽²²⁴⁾ Tariq, M. O., 'Tribal Security System (Arbakai) in Southeast Afghanistan', December 2008, p. 3.

 $[\]label{eq:continuous} \mbox{(225)} \ \ \mbox{Tariq, M. O., 'Tribal Security System (Arbakai) in Southeast Afghanistan', December 2008, p. 3.$

⁽²²⁶⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽²²⁷⁾ Clark, K., 'Torture, Illegal Armed Groups: Signs of Possible Afghan Government Action?', 22 February 2013; Derksen, D., 'Reintegrating Armed Groups in Afghanistan', 7 March 2014; Hewad, G., 'Legal, illegal: Militia recruitment and (failed) disarmament in Kunduz', 10 November 2012.

luttant contre les talibans est appelée «soulèvement local». Ses membres sont appelés *patsunians* (²²⁸). Ce terme suggère un soulèvement populaire et spontané. Certains observateurs ont mis en doute le caractère spontané de ces soulèvements locaux (²²⁹).

4.1. Recrutement par l'ALP

En 2010, une «force de protection villageoise», la police locale afghane (ALP), a été créée par décret présidentiel et placée sous la compétence du ministère de l'intérieur. L'idée est venue des militaires américains, qui avaient eu l'expérience de cette «tactique villageoise» au Viêt Nam, en Iraq et avec les nombreux prédécesseurs de l'ALP (230). Ce programme s'inscrivait dans le cadre d'une initiative américaine plus large appelée «Village Stability Operations», une stratégie de contre-insurrection destinée à armer des milices locales pour sécuriser et stabiliser les zones autour des villages (231). Le programme ALP est financé de manière bilatérale par les États-Unis et dépend de la structure de commandement du ministère de l'intérieur. Il entend développer des capacités policières basées dans les communautés dans le cadre des efforts de lutte contre l'insurrection, en partenariat avec les Forces spéciales américaines, qui les entraînent dans une large mesure. Les effectifs maximaux sont passés de 10 000 hommes en 2010 à 30 000 en 2013. En octobre 2014, les troupes de la police locale afghane comptaient 28 707 membres, couvrant 150 districts dans 29 des 34 provinces d'Afghanistan (232). Selon le chercheur Hakimi, le but était de créer une force capable de «tenir» une zone, après qu'une force militaire afghane et/ou internationale est venue, a «nettoyé» la zone des insurgés et s'est retirée (233).

En 2015, le gouvernement afghan, en butte à une insurrection en pleine expansion, a souhaité étendre le programme ALP, qui avait atteint sa limite de 30 000 hommes. Le programme étant financé par les Américains, il a demandé une nouvelle aide à la communauté internationale pour financer 15 000 membres supplémentaires pour l'ALP (234). La communauté internationale se montrant hésitante, le gouvernement afghan s'est senti obligé de financer des milices locales en puisant dans son propre budget pour les payer (235). Le gouvernement a donc créé son propre fonds destiné à armer les «soulèvements locaux» et dénommé «stratégie nationale de soutien au soulèvement». L'objectif est de créer des groupes armés progouvernementaux dans 25 provinces, là où la présence des ANSF est limitée. Ces groupes n'ont pas de fondement en droit afghan et ne sont pas responsables devant les populations locales (236). Le but est d'inclure ces milices dans le programme ALP dès lors que la communauté internationale sera convaincue de leur utilité (237). Cela s'est déjà passé dans certaines zones. L'un des soulèvements les plus connus et les plus précoces, dans le district d'Andar de la province de Ghazni, a été intégré dans l'ALP (238).

À la différence des groupes insurgés ou d'autres milices combattant avec le gouvernement ou les forces militaires internationales, l'ALP a officialisé une procédure de recrutement. Selon la procédure relative à la réglementation et à la création de l'ALP, la nécessité de créer une force de police locale est déterminée par des comités provinciaux de sécurité, dirigés par les gouverneurs des provinces, et est approuvée par le ministère de l'intérieur. Une force de police locale est créée lorsqu'il existe un besoin impérieux et lorsque la population est prête et consent à sa création. La priorité est donnée aux zones menacées par l'opposition armée (239).

Selon la procédure relative à la réglementation et à la création de l'ALP, le recrutement de la police locale doit être réalisé par le département de la police locale, en coopération avec le département indépendant de gouvernance locale (IDLG). Les membres de l'ALP sont recrutés après que le conseil local ou *shura* a été invité à évaluer les

⁽²²⁸⁾ Amiri, R., 'Helmand (2): The chain of chiefdoms unravels', 11 March 2016; Foschini, F., 'Classics of Conflict (2): Reviewing some of Afghanistan's most notorious hotspots', 9 July 2015.

^{(&}lt;sup>229</sup>) Habib, E., 'The Morphing of the Andar Uprising: transition to Afghan Local Police', April 2013.

⁽ 230) ICG, The Future of the Afghan Local Police, 4 June 2015, pp. 5-6.

⁽²³¹⁾ Saum-Manning, L., VSO/ALP: Comparing Past and Current Challenges to Afghan Local Defense, December 2012, p. 7.

 $^{(^{232}) \ \} UN \, Security \, Council, \, \textit{Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan}, \, 15 \, May \, 2015, \, paragraph \, 9.$

⁽²³³⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽²³⁴⁾ ICG, The Future of the Afghan Local Police, 4 June 2015, pp. 1-2.

⁽ $^{235}\hspace{-0.5em})$ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽²³⁶⁾ Clark, K., 'The Bloodiest Year Yet: UN reports on civilian casualties in 2015', 14 February 2016.

⁽ $^{237}\!)$ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽²³⁸⁾ Habib, E., 'The Morphing of the Andar Uprising: transition to Afghan Local Police', 2 April 2013.

⁽²³⁹⁾ Cecchinel, L., 'Back to Bad: Chahrdara between Taleban and ALP – a district case study', 6 September 2013; Afghanistan Independent Human Rights Commission (AIHRC), From Arbaki to Local Police. Today's Challenges and Tomorrow's Concerns, 2012.

candidats. Enfin, le département des renseignements du ministère de l'intérieur et la direction nationale de la sécurité (NDS) mènent une enquête approfondie sur tous les candidats (²⁴⁰). L'examen mené par la NDS vise à exclure les criminels et les insurgés (²⁴¹).

Aziz Ahmad Hakimi, chercheur à la London School of Oriental and African Studies (SOAS), décrit en détail la création de l'ALP dans la province du Wardak. Les Forces spéciales américaines et les responsables afghans de la province ont organisé une *shura* rassemblant tous les anciens du village. Ils ont invité les anciens à cette *shura* et leur ont demandé par un discours à la fois religieux et nationaliste de présenter la candidature de leurs fils à l'ALP (242). L'International Crisis Group dresse un tableau similaire, en expliquant comment, au début du programme ALP, «les militaires américains ont organisé des réunions avec les anciens pour désigner comme volontaires des hommes du cru, âgés de 18 à 45 ans» (243).

4.2. Recrutement dans les milices

Souvent, les membres de l'ALP et d'autres milices sont recrutés dans les groupes armés illégaux existants (244). Aziz Hakimi estime que pour comprendre la façon dont les milices recrutent, il faut en retracer l'histoire. Les milices ne sont généralement pas créées au moment où elles sont appelées à soutenir le gouvernement dans la lutte contre l'insurrection. Le plus souvent, elles existaient et jouaient déjà un rôle dans la zone et avaient choisi un camp dans le conflit, en fonction de la dynamique locale du pouvoir. Comme dans l'exemple des deux sous-tribus Shinwari cité par Hakimi (voir la section sur les talibans, Incitations économiques), le recrutement dans ces groupes avait déjà eu lieu avant qu'elles rejoignent l'une des parties belligérantes (245). La majorité des combattants de ces groupes sont membres d'un groupe existant, qu'il s'agisse des vestiges d'un ancien groupe de moudjahidines, d'un groupe armé constitué autour d'un potentat ou d'un homme politique local, d'une force de défense ou de police tribale ou *arbakai*, voire d'une organisation criminelle. Selon Dorronsore et Baczko: «les milices (ALP et informelles) sont à la fois le produit, et les acteurs, de scénarios locaux» (246). Christian Bleuer et Obaid Ali ont fait le constat suivant: «Alors que certaines [milices de la province de Kondôz] sont dirigées par d'anciens commandants moudjahidines ou "djihadistes", d'autres le sont par des hommes beaucoup trop jeunes pour avoir un passé djihadiste. Un journaliste local a affirmé que dans l'environnement chaotique de Khanabad, tous les commandants locaux éprouvent le besoin de se protéger et de protéger leurs intérêts avec un groupe de partisans armés aussi nombreux que possible» (247).

Pourtant, ces milices recrutent pour mener des combats plus acharnés que jamais dans de nombreuses zones d'Afghanistan. Et elles le font selon une procédure assez similaire à celle utilisée par les milices locales talibanes: elles mobilisent par l'intermédiaire des anciens du village ou d'hommes forts ou de commandants locaux (²⁴⁸).

4.2.1. Sur le rôle d'une shura ou d'un homme fort

La *shura* locale joue donc un rôle formel important dans le recrutement pour l'ALP. Le recrutement passe souvent par l'intermédiaire du chef de guerre ou de l'homme fort local (249). Ainsi, dans la province de Kondôz, selon Lola Cecchinel, «le recrutement revient souvent à donner un uniforme aux commandants et aux miliciens locaux sans consulter ou demander l'avis des anciens de la communauté» (250). Une étude réalisée par l'American Joint Special Operations University depuis octobre 2014 a conclu que la société afghane traditionnelle est anéantie depuis 1978. «Les communistes afghans, les Soviétiques, les chefs de guerre et les talibans ont tué et chassé les élites traditionnelles à la fin du XXe siècle. [...] Dans de nombreux villages, les *shuras* et les *jirgas* ont cessé de fonctionner

⁽²⁴⁰⁾ Cecchinel, L., Back to Bad: Chahrdara between Taleban and ALP – a district case study, 6 September 2013; AIHRC, From Arbaki to Local Police. Today's Challenges and Tomorrow's Concerns, 2012.

⁽²⁴¹⁾ Hulslander, R., and Spivey, J., 'Village Stability Operations and Afghan Local Police', June 2012, p. 132.

⁽²⁴²⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽²⁴³⁾ ICG, The Future of the Afghan Local Police, 4 June 2015, p. 7.

⁽²⁴⁴⁾ Hewad, G., 'Legal, illegal: Militia recruitment and (failed) disarmament in Kunduz', 10 November 2012.

⁽²⁴⁵⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽²⁴⁶⁾ Dorronsoro, G., and Baczko, A., 'The Militia System in Kunduz', February 2016, p. 4.

⁽²⁴⁷⁾ Bleuer, C., and Ali, O., 'Security in Kunduz Worsening Further: The case of Khanabad', 28 October 2014.

⁽²⁴⁸⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016; Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

^[249] HRW, "Just Don't Call It a Militia" Impunity, Militias, and the "Afghan Local Police", 12 September 2011; Hakimi, A. A., 'Getting savages to fight barbarians: counterinsurgency and the remaking of Afghanistan', 23 October 2013; AlHRC, From Arbaki to Local Police. Today's Challenges and Tomorrow's Concerns, March/April 2012, pp.18, 22-23.

⁽²⁵⁰⁾ Cecchinel, L., 'Back to Bad: Chahrdara between Taleban and ALP – a district case study', 6 September 2013.

ou sont devenues les marionnettes des hommes forts» (²⁵¹). Quand, après 2001, le gouvernement afghan et ses alliés internationaux ont tenté de ressusciter ces institutions, ils ont découvert que, dans un grand nombre de villages, les hommes d'influence tiraient les ficelles en coulisses (²⁵²). D'autre part, la procédure prescrite pour que les *shuras* décident de la composition de l'ALP n'a pas pu être suivie dans de nombreux villages, en raison de l'effondrement des traditions et de la gouvernance. Les chefs de guerre et les insurgés en ont souvent profité et ont, dans l'ombre, influencé les *shuras*. Certains villages n'étaient même pas en mesure de déterminer quels anciens appartenaient à la *shura* en raison de luttes internes et d'accusations de complicité avec les insurgés (²⁵³). Aziz Hakimi pense que les structures sociales prémodernes de la *shura* et de la *jirga* sont des explications insuffisantes de la dynamique actuelle du conflit (voir Hakimi dans la section Fronts talibans locaux) (²⁵⁴).

Lucile Martin, chercheuse sur le conflit afghan à l'université de Gand et au sein de l'Afghanistan Public Policy Research Organization (APPRO), met en évidence une différence capitale. Elle a étudié le système de l'arbakai dans le sudest de l'Afghanistan, où les structures traditionnelles sont mieux préservées. Elle conclut que, souvent, l'ALP a un mandat et une structure très différents de ce qui est décrit lorsque l'on discute de l'arbakai traditionnel. Elle suggère que lorsque les structures tribales sont restées intactes, il est plus probable que l'ALP fonctionne comme un arbakai supervisé par la shura et que son mandat et son rôle seront mieux acceptés par la communauté. Dans d'autres villages, l'ALP a donné naissance à une milice placée sous le contrôle d'un homme fort local, plutôt qu'à une force de police villageoise. De nombreux abus, comme le recrutement forcé, sont plus susceptibles de se produire lorsque l'institution a perdu son soutien communal (255).

Chez les Pachtouns, il est également très courant que la *shura* recrute parmi les villageois. Cela vaut aussi, quoique dans une moindre mesure, pour certaines communautés tadjikes qui ont copié le système égalitaire de certains Pachtouns. Chez les Hazaras et les Ouzbeks, par exemple, la mobilisation communautaire est nettement plus centrée sur l'homme fort ou un homme politique local ou passe par un parti politique ou une organisation active sur le terrain (²⁵⁶).

Tous les observateurs ne sont pas d'accord pour dire que les milices sont surtout des produits d'un patchwork ethnique ou d'une société tribale. S'agissant des milices présentes dans la province ethniquement hétérogène du Kondôz, Dorronsoro et Baczko affirment que les «milices mobilisent et élaborent des stratégies de polarisation sur une base ethnique – avec l'appui de forces occidentales profondément imprégnées d'une vision (historiquement fausse) de l'Afghanistan en tant que mosaïque ethnique et tribale sans structure étatique» (257).

Selon Dorronsoro et Baczko, «le degré d'homogénéité ethnique est déterminant pour comprendre les effets des stratégies basées sur l'identité des milices au niveau du cadre local, défini dans une large mesure par les frontières des districts qui déterminent le financement de l'État et de la coalition occidentale et les nominations» (258).

L'intervention occidentale a, en fait, permis à des milices de s'identifier selon des critères ethniques ou de district, en fonction des circonstances. Dorronsoro et Baczko recensent trois modèles de milice: les milices reposant sur un modèle communautaire (c'est-à-dire l'homogénéité ethnique du district), les modèles de polarisation ethnique (par exemple l'hétérogénéité ethnique ou une milice recrutant au sein d'une minorité) et l'anarchie (par exemple une série de milices non coordonnées, un éventail de réseaux ethniques et clientélistes):

- dans le modèle communautaire dans les districts homogènes sur le plan ethnique, les membres des milices sont recrutés selon des critères ethniques et l'ensemble du district est considéré comme un acteur politico-militaire unique, mobilisé contre une menace extérieure;
- dans les districts mixtes sur le plan ethnique, les milices sont constituées selon des critères ethniques et correspondent aux divisions macro-ethniques. Cela aboutit à un recrutement sous-tendu par l'origine ethnique et l'appartenance à un parti: «Les Pachtouns soutiennent le Hezb-i Islami et l'Ettehad-i Islami; les Tadjiks appuient le Jamiat-i Islami, tandis que les Ouzbeks et les Turkmènes sont partisans du Jumbesh-i Melli»;
- dans le dernier modèle, les milices peuvent être centrées sur des familles et des acteurs politiques locaux importants, ce qui a pour conséquence l'existence de nombreuses milices légales et illégales rivales qui divisent

⁽²⁵¹⁾ Moyar, M., Village Stability Operations and the Afghan Local Police, October 2014, p. 18.

⁽²⁵²⁾ Moyar, M., Village Stability Operations and the Afghan Local Police, October 2014, p. 18.

⁽²⁵³⁾ Moyar, M., Village Stability Operations and the Afghan Local Police, October 2014, p. 20.

⁽²⁵⁴⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽²⁵⁵⁾ Martin, L., e-mail, 19 March 2016.

⁽²⁵⁶⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽ 257) Dorronsoro, G., and Baczko, A., 'The Militia System in Kunduz', February 2016, p. 4.

⁽²⁵⁸⁾ Dorronsoro, G., and Baczko, A., 'The Militia System in Kunduz', February 2016, p. 4.

parfois même des villages homogènes sur le plan ethnique: «Les tensions politiques sont induites non par des lignes de séparation ethnique – comme indiqué plus haut, les villages étant assez homogènes –, mais par des rivalités ultralocales concernant des terres, des mariages ou des dettes de sang datant des années 80» (²⁵⁹).

Outre les *shuras* et les hommes forts locaux, «un pourcentage appréciable des projets d'ALP recrutent d'anciens insurgés, tant talibans que Hezb-e Islami», selon Fabrizio Foschini (260). Deedee Derksen, chercheuse au King's College, a constaté que souvent, ces combattants insurgés qui rejoignent le processus de paix et de réconciliation (APRP) engagé par le gouvernement afghan, deviennent membres de l'ALP. Ils ont choisi de le faire, en premier lieu, pour assurer leur propre protection, étant donné que les participants à l'APRP sont souvent en butte à des représailles de leurs anciens camarades. Avec leurs familles, ils sont fréquemment visés et assassinés pour avoir adhéré au processus de paix (261). Une autre raison poussant les insurgés à rejoindre l'ALP sont les ressources. Derksen explique que dans la province de Baghlan, de nombreux commandants de petites milices qui se battaient aux côtés des talibans ou du Hezb-e Islami ont rejoint l'ALP, selon ce qu'elle appelle «une vieille logique voulant que les commandants rejoignent le côté ayant le plus de ressources, aussi longtemps que ces ressources existent» (262). Les Forces spéciales américaines ont aisément accepté l'intégration de commandants du Hezb-e Islami dans l'ALP dans la province de Baghlan, dans une tentative d'équilibrer les pouvoirs sur le plan ethnique dans la province (263). Derksen a trouvé de nombreux exemples de commandants de l'ALP passant d'un camp à l'autre, de l'ALP aux talibans et inversement (264).

4.2.2. Sur le choix personnel

Comme indiqué plus haut, le recrutement dans l'ALP ou dans les milices est extrêmement similaire: en fonction de la dynamique locale, le principal agent de recrutement sera une *shura* locale ou un homme fort local (²⁶⁵). Ces hommes d'influence locaux s'appuient essentiellement sur des volontaires (²⁶⁶). Selon Deedee Derksen, la notion de «volontaire» est assez relative dans le contexte afghan: les actions d'un individu sont extrêmement limitées par le contexte social du groupe auquel il appartient. Derksen considère que le choix individuel est subordonné aux objectifs du groupe et que ceux-ci sont assez souvent décidés par un homme fort local plutôt que par le conseil communautaire ou *shura*. Par conséquent, le recrutement dans les milices progouvernementales locales (ALP ou autre) ne diffère pas sensiblement du recrutement dans les milices talibanes locales (²⁶⁷).

Le choix personnel existe néanmoins en Afghanistan. Selon Hakimi, les jeunes hommes ont de plus en plus conscience de leur choix et, souvent, ils agiront contre la volonté de leurs parents ou des anciens du village (268). Les jeunes rejoignent fréquemment une partie belligérante contre la volonté de leurs parents (voir la section Recrutement des enfants par des groupes armés d'opposition). Le journaliste d'investigation Matthieu Aikins estime que les jeunes qui quittent leur foyer pour rejoindre les ANSF de leur propre volonté choisiront plus aisément l'ALP, étant donné que les procédures de recrutement et de contrôle sont moins strictes que pour l'ANA, par exemple (269). Ces évolutions correspondent à la disparition de la société traditionnelle afghane, comme décrit plus haut.

Un autre facteur conduisant de jeunes hommes à poser des choix personnels, différents de ceux de leur famille ou tribu, est le concept d'andiwal, ou camaraderie, qui peut être une motivation extrêmement puissante. Au sujet de la virilité et de l'honneur, Hakimi déclare: «Vous êtes moins un homme quand vous êtes assis à la maison et que vos amis font le djihad ou libèrent votre pays» (270).

⁽²⁵⁹⁾ Dorronsoro, G., and Baczko, A., 'The Militia System in Kunduz', February 2016, pp. 5-6.

^{(&}lt;sup>260</sup>) Foschini, F., No Country for Good Policemen?, 21 May 2012.

⁽ 261) Derksen, D., The politics of disarmament and rearmament in Afghanistan, 20 May 2015, p. 20.

⁽²⁶²⁾ Derksen, D., The politics of disarmament and rearmament in Afghanistan, 20 May 2015, p. 43.

⁽²⁶³⁾ Moyar, M., Village Stability Operations and the Afghan Local Police, October 2014, p. 22.

⁽²⁶⁴⁾ Derksen, D., The politics of disarmament and rearmament in Afghanistan, 20 May 2015, p. 42.

⁽²⁶⁵⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016; Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽²⁵⁶⁾ Tariq, M. O., 'Tribal Security System (Arbakai) in Southeast Afghanistan', December 2008, p. 3; Hakimi, A. A., 'Getting savages to fight barbarians: counterinsurgency and the remaking of Afghanistan', 23 October 2013, p. 395; ICG, The Future of the Afghan Local Police, 4 June 2015, p. 7.

⁽ $^{\rm 267}\!)$ Derksen, Deedee, telephone interview, 13 January 2014.

⁽²⁶⁸⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

⁽ $^{269}\!)$ Aikins, M., 'Portrait of an Afghan Assassin', 7 October 2013.

⁽²⁷⁰⁾ Hakimi, Aziz, telephone interview, 21 April 2016.

4.2.3. Recrutement forcé et recours à la coercition

Certains chercheurs ont suggéré que, de façon générale, les milices implantées dans des zones données sont plus susceptibles d'avoir recours à la force ou d'exercer des pressions indirectes lorsqu'elles recrutent (271). Selon Borhan Osman, du fait de l'absence d'idéologie religieuse forte dans la rhétorique de recrutement des milices progouvernementales et étant donné que ces milices servent souvent les intérêts politiques de l'homme fort local, les commandants auront plus aisément recours à des stratégies de recrutement coercitives. Dans ce qu'il qualifie de «cas pas si rares», les milices ont eu recours à une force très directe. Osman rappelle un cas dans la ville de Ghazni, où la milice locale progouvernementale a attrapé plusieurs jeunes d'un village et les a gardés dans une installation militaire pendant deux semaines (272). Un enseignant du district de Khanabad, dans la province de Kondôz, a également raconté aux Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN) que les talibans se comportent souvent mieux que les milices locales qui combattent aux côtés du gouvernement. Il confirme que les talibans demandent de la nourriture et des recrues et imposent une taxe, mais qu'ils n'exigent rien par la force (273). Une source de Christian Bleuer et Obaid Ali a déclaré que «la plupart des habitants de Khanabad doivent offrir "volontairement" un jeune de leur famille à un groupe armé local afin d'assurer leur propre sécurité. À défaut, ils doivent s'armer et protéger leur maison, jour et nuit» (274). Borhan Osman considère qu'aucune ethnie n'est plus susceptible de recourir à la force qu'une autre lors du recrutement. Tout dépend très fort du comportement du commandant local qui procède au recrutement, indépendamment de son origine ethnique (275).

En ce qui concerne la possibilité de quitter un groupe armé local, le réseau des analystes d'Afghanistan signale que: «Il en résulte un recrutement important de jeunes locaux et une situation de plus en plus complexe dans la mesure où les commandants cherchent à s'assurer de la loyauté absolue des recrues. La principale tactique utilisée par les commandants consiste à faire en sorte que la recrue se fasse immédiatement un ennemi personnel parmi les ennemis et rivaux du commandant en perpétrant une attaque ou un assassinat. Dans ce cas, le commandant tient compte à la fois de l'origine ethnique et des liens familiaux, étant donné que la famille de la recrue pourrait être considérée comme un "rival" si elle tente de soustraire son fils ou son frère à l'influence du commandant. Ainsi, si la nouvelle recrue n'est pas liée à la famille du commandant, ce dernier provoquera une situation dans laquelle la recrue doit attaquer un membre de sa famille, comme un cousin, afin qu'il soit plus difficile pour la recrue de quitter le groupe du commandant et de rentrer dans sa famille. Si la recrue est un parent de la famille du commandant, alors celui-ci l'incite à tuer l'un de ses rivaux. Le recours à l'une de ces tactiques de recrutement permet au commandant de contrôler ses jeunes recrues. Premièrement, la recrue ne sera pas en mesure de rejoindre d'autres groupes en raison de l'assassinat et, deuxièmement, elle ne pourra pas rentrer dans sa famille en raison de l'inimitié intrafamiliale qu'elle a provoquée» (276).

Néanmoins, dans un cas survenu dans la province de Helmand et décrit par Matthieu Aikins, la famille est parvenue à convaincre la milice locale de laisser ses fils, qui avaient rejoint la milice sans le consentement des parents, à rentrer à la maison (277). Le niveau de coercition utilisé pour recruter ou la possibilité de quitter un groupe armé dépend fortement du lien entre la famille, le clan ou le village et le commandant recruteur. Cela dépend de l'histoire de la famille ou du clan et de sa position dans le village ou dans la région (278).

4.2.4. Incitations économiques

Les membres de l'ALP perçoivent un salaire d'environ 150 USD par mois (²⁷⁹). Le salaire des miliciens officieux n'est pas clair et il n'est pas sûr qu'ils soient rémunérés.

Selon Borhan Osman, la rhétorique de mobilisation de l'ALP est dépourvue de la composante religieuse, qui est forte chez les talibans. Dans le Nord et au sein des réseaux djihadistes plus anciens, il peut encore exister un discours idéologique (antitaliban), ethnique ou nationaliste. Mais, dans certaines zones, notamment dans les régions pachtounes du Sud, il n'y a pas de récompense idéologique, religieuse ou spirituelle à rejoindre les milices

⁽²⁷¹⁾ Gossman, Patricia, Skype interview, 30 March 2016; Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽²⁷²⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽²⁷³⁾ Matta, B., 'Abuses rise along with pro-Afghan government militias', 7 September 2015.

⁽²⁷⁴⁾ Bleuer, C., and Ali, O., 'Security in Kunduz Worsening Further: The case of Khanabad', 28 October 2014.

⁽²⁷⁵⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽²⁷⁶⁾ Bleuer, C., and Ali, O., 'Security in Kunduz Worsening Further: The case of Khanabad', 28 October 2014.

⁽²⁷⁷⁾ Aikins, M., 'Portrait of an Afghan Assassin', 7 October 2013.

^{(&}lt;sup>278</sup>) Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽²⁷⁹⁾ Institute for War and Peace Reporting (IWPR), 'Afghan Local Police Defect Over Pay', 31 August 2011.

antitalibans. C'est la pauvreté qui pousse les recrues à s'enrôler (²⁸⁰). Patricia Gossman (HRW) estime qu'étant donné qu'il n'existe pas beaucoup d'autres emplois, rejoindre les rangs de l'ALP est considéré comme une option économiquement très raisonnable pour de nombreux jeunes garçons. Outre le salaire, «il existe une certaine marge pour pratiquer l'extorsion et "une taxation illégale" des locaux» (²⁸¹).

Un enseignant du district de Khanabad dans la province de Kondôz, interrogé en 2013 par l'AAN, a déclaré ceci: «Dans le district, l'insécurité est due à l'absence de perspectives d'emploi [...], les jeunes sont utilisés par des groupes politiques [...], le gouvernement devrait s'intéresser davantage à ce problème, parce que plus le taux de chômage augmente, plus il y aura de jeunes qui rejoindront des groupes armés illégaux ou les insurgés» (282).

⁽²⁸⁰⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽ $^{281}\!)$ Gossman, Patricia, Skype interview, 30 March 2016.

⁽²⁸²⁾ Bleuer, C., and Ali, O., 'Security in Kunduz Worsening Further: The case of Khanabad', 28 October 2014.

5. Recrutement d'enfants

5.1. Prévalence

Conformément à la résolution 1612, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) dresse la liste de toutes les parties qui recrutent ou utilisent des enfants. En juin 2015, le Conseil de sécurité de l'ONU citait: la police nationale afghane, le réseau Haqqani, le Hezb-e Islami de Gulbuddin Hekmatyar et les forces talibanes, y compris le front Tora Bora, le Jamat Sunat al-Dawa Salafia et le réseau Latif Mansur. Toutes ces parties figurent sur la liste depuis au moins cinq ans et sont donc considérées comme des auteurs récidivistes par le Conseil de sécurité de l'ONU (283). L'AAN a signalé que le dirigeant du front Tora Bora a déclaré, en octobre 2015, qu'il avait cessé d'exister. Kate Clark souligne que le Jamat Sunat al-Dawa Salafia est mal nommé et qu'il convient de dire Jama'at al-Da'wa ila al-Qur'an wal-Sunna (284).

En ce qui concerne le nombre d'enfants recrutés, plusieurs sources de l'ONU estiment qu'on en recense chaque année quelques douzaines et que ce nombre va décroissant. Le secrétaire général de l'ONU a documenté, entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 décembre 2014, le recrutement et l'utilisation de 556 garçons et de 4 filles, dont 401 (soit 75 %) ont été recrutés et utilisés par des groupes armés d'opposition. En 2014, le secrétaire général de l'ONU a signalé 55 cas de recrutement par des groupes armés d'opposition, 5 cas par les ANSF et 2 par une milice progouvernementale dans la province de Kondôz (²⁸⁵). La MANUA indique qu'en 2014, le recrutement et l'utilisation d'enfants ont été observés dans tout le pays pour des missions d'appui et de combat. L'organisation a recensé 41 cas de recrutement par des éléments antigouvernementaux, 5 par les forces de sécurité nationales afghanes et 1 par un groupe armé progouvernemental (²⁸⁶). Le Conseil de sécurité de l'ONU a fait état en juin 2015 du recrutement et de l'utilisation de 68 enfants (65 garçons et 3 filles), dont 22 ont été vérifiés (tous des garçons), un par l'ANP et un par la police locale afghane et 20 par les talibans et d'autres groupes armés. Ces chiffres représentent une diminution du recrutement et de l'utilisation d'enfants en Afghanistan par rapport à 2013, où 97 enfants auraient été recrutés et utilisés (²⁸⁷). Compte tenu de l'ampleur du soussignalement, ces sources supposent que les chiffres réels sont nettement plus élevés (²⁸⁸).

Selon Child Soldiers International, «les informations réunies à l'issue d'une recherche dans six provinces ont montré que le recrutement d'enfants par les ANSF et les talibans a tendance à être plus élevé dans les zones où la violence et l'insécurité sont plus grandes» (289). Child Soldiers International déclare que le recrutement d'enfants par des éléments antigouvernementaux (AGE) touche surtout les provinces du Sud (Kandahar et Helmand) et de l'Est (Paktia, Khost et Paktika) en raison de la présence plus importante d'AGE dans ces parties du pays (290).

5.2. Recrutement d'enfants par des groupes armés d'opposition

Les talibans ont pour politique interne de ne pas recruter d'enfants. Selon l'article 69 de leur code de conduite, le *Layha*, «les enfants imberbes ne peuvent être gardés dans des baraquements ou des bases militaires» (²⁹¹). Selon certaines suggestions, cette disposition trouverait son fondement dans le droit islamique, la charia (²⁹²). Kate Clark ajoute que cette mesure a pour but d'éviter les relations sexuelles avec des garçons (²⁹³).

Cependant, dans un rapport daté de février 2016, Human Rights Watch (HRW) signale une recrudescence du recrutement d'enfants dans le nord de l'Afghanistan depuis la mi-2015, ce qui coïncide avec d'importantes offensives

⁽²⁸³⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 48.

⁽²⁸⁴⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016; Ruttig, T., 'On Kunar's Salafi Insurgents', 14 January 2010; Osman, B., 'Toward Fragmentation? Mapping the post-Omar Taleban', 24 November 2015.

⁽²⁸⁵⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 18.

⁽²⁸⁶⁾ UNAMA, Afghanistan. Annual Report 2014. Protection of Civilians in Armed Conflict, February 2015, pp. 18-19.

⁽²⁸⁷⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 6.

⁽²⁸⁸⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 18; UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 6.

⁽²⁸⁹⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, p. 5.

⁽²⁹⁰⁾ Child Soldiers International, Briefing on the Situation of the Recruitment and Use of Children by Armed Forces and Insurgent Groups in Afghanistan to the UN Security Council Working Group on Children and Armed Conflict, June 2015, p. 11.

⁽²⁹¹⁾ Clark, K., 'The Layha: Calling the Taleban to Account', 4 July 2011, p. 15.

⁽²⁹²⁾ Munir, M., 'The Layha for the Mujahideen: an analysis of the code of conduct for the Taliban fighters under Islamic law', March 2011, footnote 81.

⁽²⁹³⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

talibanes dans la région, en particulier dans la province de Kondôz. HRW a interrogé les proches de 13 mineurs âgés de 14 à 17 ans, qui ont été recrutés par des talibans, entraînés et utilisés pour combattre et poser des engins explosifs improvisés (EEI), notamment (294). Dans un entretien ultérieur, l'auteur du rapport, Patricia Gossman (HRW), n'a pas pu fournir de statistiques précises sur la prévalence du recrutement d'enfants par les forces d'opposition. Elle a indiqué que les déclarations mentionnant des centaines d'enfants par village étaient probablement exagérées, mais ne qualifierait toutefois pas le recrutement d'enfants de phénomène marginal. Elle a parlé d'une «caractéristique constante et en plein essor». Elle a indiqué que le recrutement d'enfants était «assez répandu» dans les districts de la province de Kondôz qui étaient fermement contrôlés par les talibans (295). En réponse au rapport de HRW, les talibans ont nié tout recours aux enfants soldats, ont qualifié le rapport de HRW d'«infondé» et ont répété que ce recrutement était strictement interdit en citant l'article 69 du *Layha* (296). La MANUA a pourtant reçu «des rapports cohérents et crédibles selon lesquels les talibans ont utilisé un grand nombre d'enfants soldats durant l'attaque menée contre Kondôz. Les sources de la MANUA précisaient que les installations médicales de Kondôz ont traité "au moins 200" enfants combattants blessés entre le 28 septembre et le 13 octobre. La plupart d'entre eux étaient âgés de 10 à 17 ans» (297). En dehors de Kondôz, ces derniers mois, les talibans ont été accusés de recruter des enfants dans les provinces de Helmand, de Takhar et de Badakhshan (298).

Le spécialiste des talibans, Antonio Giustozzi, a confirmé lors d'un entretien que les talibans ont interdit le recrutement d'enfants. Mais dans la pratique, même les jeunes hommes ignorent souvent leur âge, de sorte que cette interdiction n'est pas aisée à respecter. Les commandants locaux accepteront que des garçons postpubères et de jeunes hommes rejoignent les talibans. Selon le *Lahya*, lorsqu'un jeune homme se laisse pousser la barbe ou a des poils sur le visage, il est considéré comme prêt à être recruté, indépendamment de son âge (²⁹⁹). Antonio Giustozzi indique également que les mineurs prépubères ne sont généralement pas recrutés comme combattants. Il confirme qu'il existe des cas où les talibans forcent les jeunes, de moins de 18 ans et de plus de 18 ans, à servir de transporteurs, de messagers, d'espions, etc. Il qualifie cette pratique de «travail forcé» plutôt que de «recrutement forcé» (³⁰⁰).

Selon des sources de l'ONU, les talibans ont continué à recruter des enfants pour commettre des attentats-suicides et pour fabriquer, transporter et poser des engins explosifs improvisés, et à les utiliser dans les combats réels et comme espions (301). Des enfants ont également été déployés pour emporter des talibans blessés et ramasser des armes abandonnées (302).

Entre septembre 2010 et décembre 2014, 20 enfants ont été tués en commettant des attentats-suicides, selon un rapport du secrétaire général de l'ONU sur les enfants et les conflits armés (303). Parmi les exemples figure l'utilisation par les talibans de trois garçons pour transporter (à leur insu) des EEI à pression dans une brouette. Les EEI ont explosé prématurément, tuant deux des garçons, âgés de 6 et 10 ans, et blessant le troisième, un garçon de 8 ans, dans la ville de Ghazni en août 2013 (304). Le 9 février 2015, un kamikaze de 14 ans a déclenché des explosifs près d'un poste de contrôle des ANSF dans le district de Sharan, blessant six civils et cinq agents de la police nationale. Les talibans ont revendiqué l'attentat (305). Régulièrement, des enfants kamikazes arrêtés avant de se faire exploser ou qui se sont rendus à la police sont mentionnés dans la presse. Voici des exemples où les ANSF ont annoncé avoir arrêté un enfant kamikaze au cours des quatre premiers mois de 2016:

 quatre garçons âgés de 16 et 17 ans ont été arrêtés dans la province de Kondôz en avril 2016 pour avoir planifié un attentat-suicide contre le bâtiment du gouvernorat provincial. Ils venaient de la province de Ghor et ont été endoctrinés afin d'exécuter leur mission-suicide dans une madrasa du district de Qarabagh, dans la province de Kaboul (306);

^{(&}lt;sup>294</sup>) HRW, 'Afghanistan: Taliban Child Soldier Recruitment Surges', 17 February 2016.

⁽²⁹⁵⁾ Gossman, Patricia, Skype interview, 30 March 2016.

⁽²⁹⁶⁾ Mujahid, Z., 'Islamic Emirate: Report by Human Right Watch concerning recruitment of Child Soldiers in ranks of Islamic Emirate is baseless', 17 February 2016.

⁽²⁹⁷⁾ UNAMA and OHCRC, Afghanistan. Human Rights and Protection of Civilians in Armed Conflict. Special Report on Kunduz Province, December 2015, p. 18.

⁽²⁹⁸⁾ Pajhwok Afghan News, 'Taliban recruiting Helmand youth, say police officer', 24 March 2016; Pajhwok Afghan News, 'Taliban recruit hundreds of children in Badakhshan', 5 January 2016; Pajhwok Afghan News, 'Taliban accused of using children as soldiers in Takhar', 19 November 2015.

^{(&}lt;sup>299</sup>) Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽³⁰⁰⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽³⁰¹⁾ UNAMA, Afghanistan. Annual Report 2014. Protection of Civilians in Armed Conflict, February 2015, pp.18-19; UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 6.

⁽³⁰²⁾ Azami, D., 'How the Taliban groom child suicide bombers', 15 December 2014.

⁽³⁰³⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 20.

⁽³⁰⁴⁾ UNAMA, Afghanistan. Annual Report 2014. Protection of Civilians in Armed Conflict, February 2015, pp. 18-19.

⁽ 305) UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 6.

⁽³⁰⁶⁾ Pajhwok Afghan News, '4 teenage suicide bombers detained in Kunduz', 9 April 2016.

- la NDS a affirmé avoir arrêté un jeune de 17 ans plus tôt en avril 2016, qui avait l'intention de commettre un attentat-suicide dans le 5^e district de la ville de Kaboul (307);
- un garçon de 12 ans de Peshawar s'est rendu à la police à Nangarhar en mars 2016, en disant qu'il avait suivi un entraînement de deux ans pour se faire sauter dans une madrasa de Peshawar (308).

Selon des responsables du gouvernement afghan cités par la BBC, plus de 90 % des jeunes kamikazes potentiels qui ont été arrêtés sont «entraînés et subissent des mensonges, un lavage de cerveau ou une coercition au Pakistan» (309). Il est également démontré que des enfants soldats sont formés dans des madrasas dans des zones d'Afghanistan contrôlées par les talibans (310) (voir la section Méthodes de recrutement des enfants).

Le réseau Haqqani serait responsable d'attentats complexes contre des cibles gouvernementales et internationales dans des zones fortement peuplées de Kaboul (311). Selon Antonio Giustozzi, près de 70 % des attentats-suicides en Afghanistan sont perpétrés par le réseau Haqqani. Antonio Giustozzi détaille comment le réseau recrute les kamikazes potentiels: ils prennent des garçons pieux très jeunes, de 7 ou 8 ans, et choisissent tout particulièrement les moins intelligents. Le réseau les rassemble dans des madrasas spéciales, où le programme scolaire ressemble beaucoup à celui des autres madrasas, mais est complété par un entraînement militaire et une préparation à la tâche qui les attend. Lorsqu'ils sont jugés prêts, ils sont déployés, quel que soit leur âge (312).

L'État islamique de Khorasan (ISK) semble particulièrement axé sur les enfants, selon Borhan Osman. L'ISK n'est pas limité par une politique interne, comme les talibans, et n'a pas de problème de principe avec le fait que des mineurs rejoignent ses rangs. L'ISK semble même préférer recruter des mineurs et les vise tout spécialement dans sa propagande. Dans les zones qu'il contrôle, il a transformé les écoles en centres de recrutement (313). Dans un documentaire sur l'ISK réalisé par Najibullah Quraishi pour le Public Broadcasting System (PBS) américain, des membres de l'ISK sont vus en train de former des enfants dès l'âge de 3 ans dans leurs écoles et ceux de moins de 18 ans sont considérés comme de futurs kamikazes (314). L'État islamique en Syrie et en Iraq donne le ton en diffusant largement ses efforts visant à recruter des enfants et à leur laver le cerveau dans le cadre d'un programme qu'il appelle les «Louveteaux du califat» (315). En Afghanistan, l'ISK a diffusé une vidéo intitulée «Camp des louveteaux du califat», dans laquelle des douzaines de jeunes garçons sont entraînés au maniement de petites armes et suivent une formation en extérieur. Selon Bill Roggio du *Long War Journal*, la vidéo a probablement été tournée dans la province de Nangarhar (316). Un chef de tribu du district d'Achin, cité en septembre 2015 par *Khaama Press*, a déclaré que l'ISK avait commencé à enrôler de force de jeunes hommes et des enfants pour combattre dans ses rangs et que les partisans de l'ISK allaient de maison en maison pour identifier les jeunes femmes et les filles et les contraindre à se marier (317).

Les enfants subissent un lavage de cerveau de diverses manières. Pour les convaincre, on raconte aux enfants que les filles et les femmes afghanes sont violées par des «forces d'invasion étrangères» et que les Américains brûlent le coran, que la religion leur impose de résister aux forces «infidèles» de la coalition et qu'eux et leurs parents iront au paradis, que les Afghans qu'ils doivent tuer «méritent de mourir» parce qu'ils «ne sont pas de vrais musulmans» ou que ce sont des «collaborateurs des Américains». Selon la BBC, on dit toutefois rarement aux enfants qui est leur cible et pourquoi elle mérite de mourir (318). Pour les amener au point où ils sont prêts à donner leur vie pour cette cause, on dit aux enfants qu'ils iront directement au paradis, où tous les problèmes de pauvreté, d'ennui et de corvée cesseront, qu'ils ne ressentiront pas de douleur ou que seule leur cible mourra dans l'explosion. Dans certains cas, on leur donne une amulette grâce à laquelle on leur dit qu'ils survivront (319).

⁽³⁰⁷⁾ Pajhwok Afghan News, 'Teenage suicide bomber detained in Kabul', 3 April 2016.

⁽³⁰⁸⁾ Pajhwok Afghan News, 'Child suicide bomber surrenders to Nangarhar police' (video), 23 March 2016.

⁽³⁰⁹⁾ Azami, D., 'How the Taliban groom child suicide bombers', 15 December 2014.

⁽³¹⁰⁾ Azami, D., 'How the Taliban groom child suicide bombers', 15 December 2014; HRW, Afghanistan: 'Taliban Child Soldier Recruitment Surges', 17 February 2016; UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 6.

⁽³¹¹⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, pp. 4-5.

⁽³¹²⁾ Giustozzi, Antonio, telephone interview, 14 April 2016.

⁽³¹³⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽ 314) PBS, ISIS in Afghanistan, 17 November 2015.

⁽³¹⁵⁾ Benotman, N., and Malik, N., The Children of Islamic State, March 2016; Bloom, M., e.a., 'Depictions of Children and Youth in the Islamic State's Martyr Propaganda, 2015-2016', 28 February 2016.

⁽³¹⁶⁾ Roggio, B., 'Islamic State joins others in training children for jihad in Afghanistan', 28 January 2016.

⁽³¹⁷⁾ Khaama Press, 'ISIS recruit child soldiers, force marriages on young women in Afghanistan', 17 September 2015.

⁽³¹⁸⁾ Azami, D., 'How the Taliban groom child suicide bombers', 15 December 2014.

⁽³¹⁹⁾ Azami, D., 'How the Taliban groom child suicide bombers', 15 December 2014; Tribune (The), '"Instant Paradise": An Afghan child bomber's journey', 18 April 2016; BBC, Afghan 'suicide vest girl' reveal family ordeal, 13 January 2014.

Selon le Conseil de sécurité de l'ONU, «les enfants continuent d'être victimes de violence sexuelle perpétrée par des groupes armés d'opposition, y compris les talibans et le réseau Haqqani. En août 2013, un article de presse alléguait que des commandants talibans avaient agressé sexuellement de jeunes garçons. Les enfants emprisonnés pour des raisons de sécurité nationale ont déclaré que des garçons avaient été sexuellement abusés par les commandants talibans et du réseau Haqqani pendant leur entraînement aux attentats-suicides» (320). Ces allégations sont récurrentes dans la presse, mais leur seule source est la NDS (321). Kate Clark souligne que ces rapports requièrent une vérification indépendante (322).

Les filles ne sont que très rarement recrutées. Danielle Bell, chef de l'unité des droits de l'homme à la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA), a été citée par *Deutsche Welle*: «En cinq années de contrôle et de signalement, les Nations unies ont vérifié un seul cas de recrutement d'une fille, formée pour devenir un kamikaze» (³²³). La BBC a cité deux cas, celui d'une fillette de 10 ans, Spozhmai, dans la province de Helmand en 2014 et un autre datant de 2011 dans la province d'Oruzgan (³²⁴).

5.2.1. Méthodes de recrutement des enfants

5.2.1.1. Raisons économiques et absence de perspectives

L'économie chancelante est l'un des principaux moteurs du recrutement par les talibans. En octobre 2015, CNN rapportait les informations suivantes depuis Kaboul: «Plusieurs recrues potentielles parlant avec un caméraman indépendant local travaillant pour CNN ont déclaré que la seule raison pour laquelle elles avaient rejoint les talibans était qu'elles n'avaient plus de nourriture à mettre sur la table» (325). C'est encore plus vrai pour les enfants soldats que pour les combattants réguliers (voir la section sur les talibans, Incitations économiques). Professeur d'économie à l'université de Kandahar, Ahmad Wali Popal, est cité par *Khaama Press*: «Les enfants soldats viennent de familles pauvres, principalement celles qui ont perdu le chef de famille ou la personne responsable des revenus et de la direction de la famille» (326). Selon Radio Free Europe/Radio Liberté, du fait de la pauvreté, certains parents vendent même leurs enfants aux talibans pour en faire des kamikazes (327).

Dans les districts de la province de Badakhshan contrôlés par les talibans, comme Warduj, Yamgan et certaines parties du district de Jurm, les insurgés auraient fortement recruté parmi les jeunes de 12 à 16 ans. Du fait de l'affaiblissement de l'économie depuis la prise de contrôle de ces territoires par les talibans, on raconte que les habitants envoient leurs fils s'enrôler chez les insurgés à cause de la pauvreté. Les enfants servent aussi à motiver d'autres enfants à rejoindre les talibans (328).

Après examen des tendances du déplacement en 2015, le HCR a déclaré que «la pauvreté et l'absence de mécanismes de défense, notamment durant les phases de déplacement plus longues, sont également considérées comme un facteur probable qui contribue au recrutement [d'enfants par les forces armées et les groupes armés] par une forme subtile de contrainte» (329).

La pauvreté combinée à l'ennui est également considérée comme un facteur rendant les jeunes hommes susceptibles de s'enrôler. Dans un rapport en provenance de la province de Helmand, les *Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN)* ont signalé en décembre 2015 qu'en raison de violents combats, dans un grand nombre de districts de la province, plus de 150 écoles avaient fermé et que 100 000 enfants environ étaient déscolarisés. Selon le rapport, «l'absence d'éducation et de perspectives d'emploi a laissé très peu d'options aux jeunes et les talibans exploitent la situation. Dans ces conditions, un peu de propagande, un peu d'incitation, peut faire valser les loyautés»,

 $^{(^{320}) \}quad \text{UN Security Council}, \textit{Children and armed conflict: report of the Secretary-General}, 5 \, \text{June 2015}, p.10.$

⁽³²¹⁾ Khaama Press, 'Haqqani network leaders sexually abuse teenager boys', 26 December 2013; Pajhwok Afghan News, 'Teen bomber gang-raped in Taliban custody', 26 April 2015.

⁽³²²⁾ Clark, Kate, e-mail, 16 May 2016.

 $[\]begin{tabular}{ll} (323) & \textit{Deutsche Welle (DW), 'Child soldiers: what's their role in the Afghan conflict?', 13 February 2016. \end{tabular}$

⁽³²⁴⁾ Azami, D., 'How the Taliban groom child suicide bombers', 15 December 2014.

⁽³²⁵⁾ $\it CNN$, 'Failing Afghan economy helping Taliban return to power', 9 October 2015.

⁽ 326) Khaama Press, 'Child soldiers: a tool to sustain power in the Afghan war', 14 November 2015.

⁽³²⁷⁾ RFE/RL, "Mother and Father Sold Me" – Afghan Children Reveal "Heartbreak" of Human Trafficking, 10 February 2016.

 $[\]begin{tabular}{ll} (328) & \textit{Pajhwok Afghan News, 'Taliban recruit hundreds of children in Badakhshan', 5 January 2016. \end{tabular}$

⁽³²⁹⁾ UNHCR, Conflict-induced Internal Displacement. 2015: the Year in Review, 28 April 2016, p. 4.

déclarait un chef de tribu de Nad Ali dans la province de Helmand (³³⁰). La déception causée par le système éducatif est également citée par Giustozzi et Ali comme étant l'une des principales raisons expliquant pourquoi les lycéens rejoignaient l'insurrection (³³¹).

5.2.1.2. Écoles et madrasas

Le Conseil de sécurité de l'ONU rapporte que des enfants auraient été emmenés et, dans certains cas, enlevés pour suivre un entraînement militaire au Pakistan. Ces rapports parlent de «l'utilisation d'écoles religieuses au Pakistan et en Afghanistan pour le recrutement et l'entraînement militaire d'enfants par les talibans et d'autres groupes armés d'opposition. Souvent, les parents des enfants affirment ne pas savoir que leurs enfants ont subi un entraînement militaire» (332).

Une pression est notamment exercée sur les familles pauvres pour qu'elles envoient leurs enfants dans des madrasas parce que l'éducation, la nourriture et le logement sont généralement gratuits. Les insurgés ont tacitement encouragé les parents à envoyer leurs fils dans des écoles religieuses du Pakistan voisin pour y faire des études religieuses. Une autre raison pourrait être la fermeture de nombreuses écoles afghanes du fait du conflit. Envoyer un fils dans une madrasa peut également protéger les familles des attaques des talibans (333). Selon un article de l'AFP, les enfants kamikazes s'enfuient fréquemment de chez eux pour se rendre dans des madrasas au Pakistan, en traversant une frontière semi-poreuse. Une éducation dans une madrasa pakistanaise est considérée comme un rite culturel de passage dans certaines parties de la province de Kandahar (334).

Le rapport de HRW sur la hausse du recrutement d'enfants dans le nord de l'Afghanistan s'intéresse exclusivement au recrutement par le biais des madrasas. Il décrit la manière dont les talibans administrent les madrasas dans la province de Kondôz et dans d'autres provinces septentrionales depuis 2012. À mesure qu'ils ont conquis davantage de territoires et consolidé leur pouvoir dans certains districts, les commandants talibans ont de plus en plus utilisé les madrasas non seulement pour l'endoctrinement, mais aussi pour la formation militaire:

«L'endoctrinement des garçons commence dès l'âge de 6 ans et se poursuit par l'étude de matières religieuses pendant sept ans avec des enseignants talibans. Selon les proches de garçons recrutés par les talibans, à l'âge de 13 ans, les enfants éduqués par les talibans ont des compétences militaires, comme l'utilisation d'armes à feu et la fabrication et la pose d'EEI. Les enseignants talibans introduisent ensuite ces enfants soldats entraînés dans des groupes talibans spécifiques dans ce district» (335).

Pajhwok Afghan News a cité plusieurs responsables gouvernementaux signalant l'utilisation massive d'enfants soldats dans des combats dans les districts de Khwaja Ghar et de Darzab dans la province de Takhar à l'automne 2015. Ils affirmaient également que ces jeunes étaient endoctrinés et recrutés dans des madrasas locales (336). Patricia Gossman (HRW) a confirmé que les talibans recrutaient dans des madrasas des provinces de Kondôz, de Takhar et de Badakhshan (337).

Certaines madrasas servent à la fabrication d'EEI. En septembre 2013, à Gardez, dans la province de Paktya, six garçons ont été blessés par l'explosion de l'EEI qu'ils étaient en train d'assembler dans une madrasa (338).

En dehors des madrasas, le recrutement de mineurs et de jeunes peut également avoir lieu dans le système scolaire ordinaire. Une étude d'Antonio Giustozzi et d'Ali Mohammad Ali, datant d'octobre 2015, porte sur l'activisme politique dans les écoles secondaires en Afghanistan. Ce rapport cite des exemples de jeunes qui quittent l'école pour rejoindre l'insurrection dans les provinces de Parwan, Laghman, Balkh, Paktia, Ghazni, Nangarhar, Wardak et Zabol. L'une des principales raisons de leur ralliement à l'insurrection est leur déception par rapport au système éducatif. Il semble que tous ces mineurs se sont enrôlés volontairement ou ont été recrutés «horizontalement» par des pairs. Trois militants talibans mineurs fréquentant des écoles dans les provinces de Nangarhar, Wardak et Zabol ont confirmé aux auteurs du rapport qu'ils envoyaient d'autres étudiants combattre aux côtés des talibans (339).

⁽³³⁰⁾ Sarwary, B., 'School closures fuel Taliban recruitment', IRIN News, 16 December 2015.

⁽³³¹⁾ Giustozzi, A., and Ali, A. M., Reaching Boiling Point: High School Activism in Afghanistan, October 2015, p. 36.

⁽³³²⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, p. 6.

⁽ $^{\rm 333}$) $\,$ IRIN, 'Taliban forces students out of schools into madrasas', 17 February 2009.

⁽³³⁴⁾ Tribune (The), "Instant Paradise": An Afghan child bomber's journey', 18 April 2016.

⁽ $^{\rm 335}$) HRW, 'Afghanistan: Taliban Child Soldier Recruitment Surges', 17 February 2016.

 $[\]begin{tabular}{ll} (336) & \textit{Pajhwok Afghan News, 'Taliban accused of using children as soldiers in Takhar', 19 November 2015. \end{tabular}$

⁽ $^{\rm 337}$) Gossman, Patricia, Skype interview, 19 February 2016.

⁽³³⁸⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 19.

⁽³³⁹⁾ Giustozzi, A., and Ali, A. M., Reaching Boiling Point: High School Activism in Afghanistan, October 2015, p. 36.

5.2.1.3. Recrutement forcé et recours à la coercition

Patricia Gossman (HRW) considère que le recrutement d'enfants par les talibans n'implique généralement pas que des commandants talibans enlèvent des enfants de chez eux sous la menace d'une arme, mais qu'ils utilisent d'autres moyens de pression sur la famille, y compris des menaces (340). Par exemple, lorsqu'ils sont sous pression ou qu'ils prévoient une vaste offensive, comme l'attaque de Kondôz en septembre 2015, les talibans peuvent recourir à la coercition pour stimuler leurs effectifs. La MANUA a mentionné, en décembre 2015, dans son rapport sur les événements survenus dans la province de Kondôz entre septembre et octobre 2015, que «des sources crédibles ont signalé que de nombreux garçons se sont plaints d'avoir été contraints de prendre les armes par les talibans, qui ont menacé de s'en prendre à leur famille s'ils refusaient» (341). Certains de ces mineurs ont déclaré dans les médias qu'ils avaient été forcés de se battre (342). Les talibans auraient fait du porte-à-porte «en emmenant de jeunes garçons de chaque famille, ce qui revient à une forme de recrutement forcé» (343).

Cependant, un enseignant du district de Khanabad, dans la province de Kondôz, a raconté aux *IRIN*, peu avant la chute de Kondôz à la fin septembre 2015, que les talibans se comportent souvent mieux que les milices locales qui combattent aux côtés du gouvernement. Il a confirmé que les talibans demandent de la nourriture et des recrues et imposent une taxe, mais qu'ils n'exigent rien par la force (344).

Borhan Osman, le spécialiste des talibans du réseau des analystes d'Afghanistan, estime que lorsque des enfants sont recrutés, en violation avec les règles internes des talibans, ces derniers ne refusent généralement pas les volontaires mineurs. Néanmoins, des cas ont été rapportés d'enfants contraints de devenir des kamikazes (345).

5.2.1.4. Possibilité de refuser ou de partir

Les sources sont divisées sur la question de savoir si un enfant pourrait refuser ou éviter d'être recruté. Borhan Osman et Antonio Giustozzi évoquent tous deux la possibilité de payer pour éviter l'enrôlement. D'autres sources indiquent toutefois que le refus n'est pas une option (voir la section sur les talibans Fronts talibans locaux et Conséquences d'un refus).

Même lorsque le recrutement est plus ou moins «volontaire», les sources ne s'accordent pas sur la question de savoir s'il est possible qu'un mineur quitte les talibans s'il le souhaite. Sur les 13 cas documentés par HRW dans le nord du pays en 2015, tous les garçons avaient subi un lavage de cerveau dans les madrasas et se sont enrôlés «volontairement» chez les talibans. Cependant, dans tous ces cas, les familles étaient opposées à l'enrôlement de leurs fils. Il était pratiquement impossible pour les familles de récupérer les enfants une fois ceux-ci recrutés par les talibans. HRW n'a eu connaissance que d'un seul cas de famille ayant réussi à libérer un garçon (346). Apparemment, la famille avait jugé la situation tellement dangereuse pour le fils libéré qu'elle l'avait immédiatement envoyé en Iran. Selon Patricia Gossman de HRW, «vous ne pouvez pas quitter les talibans et vous attendre à être en sécurité» (347). Antonio Giustozzi et Ali Mohammad Ali ont toutefois étudié plusieurs cas de recrutement par des pairs dans des écoles secondaires. Parfois, lorsque la famille est fermement opposée à l'enrôlement, les enseignants ont expliqué aux chercheurs qu'elle forçait les jeunes à quitter les talibans (348).

Borhan Osman estime que le sort d'un déserteur peut dépendre de la raison pour laquelle il a quitté les insurgés. Quitter les talibans ne doit pas être vu comme une trahison. Dès lors, les familles qui enlèvent leurs fils aux talibans les envoient souvent à l'étranger pour faire du commerce ou travailler. De cette façon, elles retirent complètement le combattant du jeu afin d'éviter tout soupçon qu'il aurait pu rejoindre les forces gouvernementales. Plus le combattant est ancien ou occupe un poste élevé chez les talibans, plus il lui est difficile de partir (349).

⁽³⁴⁰⁾ HRW, 'Afghanistan: Taliban Child Soldier Recruitment Surges', 17 February 2016; Gossman, Patricia, Skype interview, 30 March 2016.

⁽³⁴¹⁾ UNAMA, Afghanistan. Human Rights and Protection of Civilians in Armed Conflict. Special Report on Kunduz Province, December 2015, p. 18.

⁽³⁴²⁾ Tolo News, 'Concerns Raised Over Taliban's Recruitment Of Child Soldiers', 28 October 2015.

 $^(^{343})$ Al Jazeera, 'Afghan Taliban "recruiting boys" from Kunduz families', 30 September 2015.

⁽³⁴⁴⁾ Matta, B., 'Abuse rise along with pro-Afghan government militias', 7 September 2015.

⁽³⁴⁵⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽ $^{\rm 346}$) HRW, 'Afghanistan: Taliban Child Soldier Recruitment Surges', 17 February 2016.

⁽ $^{\rm 347})$ Gossman, Patricia, Skype interview, 30 March 2016.

 $^{(^{348}) \ \} Giustozzi, A., and Ali, A. \ M., \textit{Reaching Boiling Point: High School Activism in Afghanistan}, October 2015, p. 36.$

⁽³⁴⁹⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

5.3. Recrutement d'enfants par les ANSF

Dans son rapport annuel 2014 sur la protection des civils dans les conflits armés, la MANUA mentionne «une baisse constante des incidents signalés et vérifiés de recrutement d'enfants par l'ANP, avec un seul cas signalé par l'ANP et un cas vérifié par l'ALP en 2014, soit une diminution importante par rapport aux 13 incidents de 2013 et aux 7 et 6 incidents enregistrés respectivement en 2011 et 2012. Compte tenu du degré élevé de sous-signalement, cette tendance pourrait ne pas refléter avec exactitude l'ampleur réelle du recrutement d'enfants par ces deux forces» (350). Dans des mises à jour ultérieures des rapports sur la protection des civils dans les conflits armés – le rapport de la mi-2015 et le rapport annuel 2015 –, la MANUA ne parle pas du recrutement d'enfants (351).

Dans son rapport sur la période comprise entre septembre 2010 et décembre 2014, le secrétaire général de l'ONU déclarait: «En ce qui concerne les 159 enfants qui auraient été recrutés et utilisés par les Forces nationales afghanes de sécurité, la task force nationale a été en mesure de vérifier 38 dossiers en détail, dont 27 enfants recrutés par la police locale afghane, 9 par la police nationale afghane, y compris la police nationale des frontières, un par l'armée nationale afghane et un par une milice progouvernementale dirigée par Nabi Gechi dans la province de Kondôz» (352).

En 2013, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a signalé que les provinces de Kandahar et de Helmand au sud, de Farah à l'ouest et de Paktya au sud-est étaient toujours des centres de recrutement d'enfants (353).

En 2011, le gouvernement a adopté un plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs, suivi, en juillet 2014, par une feuille de route pour la mise en œuvre dudit plan. Cette dernière incluait l'adoption d'un décret présidentiel criminalisant le recrutement d'enfants par les forces de sécurité gouvernementales, qui est entré en vigueur le 2 février 2015. Par ailleurs, le ministère de l'intérieur a publié une directive interdisant l'utilisation d'enfants aux postes de contrôle de la police nationale et de la police locale, y compris dans des rôles d'appui, en déclarant que les auteurs seraient sanctionnés (354). Plusieurs commandants des ANSF interrogés par l'ONG britannique Child Soldiers International ont confirmé avoir reçu une lettre du gouvernement central interdisant le recrutement d'enfants et ont déclaré que la pratique avait cessé depuis (355).

Les efforts se poursuivent également pour renforcer les procédures d'évaluation de l'âge et diffuser des orientations aux unités chargées du recrutement. L'Unicef a procédé à une évaluation nationale des pratiques et procédures des ANSF en matière de vérification de l'âge afin de relever les lacunes et les incohérences et a soutenu une stratégie nationale d'enregistrement des naissances afin de renforcer la protection contre le recrutement de mineurs (356).

Une campagne de sensibilisation dans les médias audiovisuels a souligné les risques du recrutement dans les communautés vulnérables du Nord, touchées par les combats récents (357).

En septembre 2015, Child Soldiers International a toutefois déclaré que «le gouvernement afghan a jusqu'ici échoué à mettre en place des mécanismes proactifs pour identifier, vérifier et libérer les enfants enrôlés dans les Forces nationales afghanes de sécurité» (358). «Les quelques mesures dissuasives mises en place par le gouvernement pour prévenir le recrutement des enfants [...], comme l'introduction d'unités de contrôle, semblent avoir été inefficaces jusqu'à présent. En juillet 2015, le ministère de l'intérieur a pris l'engagement de créer des unités de protection de l'enfance (CPU) dans tous les centres de recrutement de l'ANP et de l'ALP. Cependant, en décembre, seules six unités avaient été créées dans des centres de recrutement de l'ANP. L'absence de capacités et de ressources spécifiques

⁽³⁵⁰⁾ UNAMA, Afghanistan. Annual Report 2014. Protection of Civilians in Armed Conflict, February 2015, pp. 18-19.

⁽³⁵¹⁾ UNAMA, Afghanistan. Midyear Report 2015. Protection of Civilians In Armed Conflict, August 2015, pp. 19-24; UNAMA, Afghanistan. Annual Report 2015. Protection of Civilians in Armed Conflict, February 2016, pp. 16-23.

⁽⁸⁵²⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 20.

⁽³⁵³⁾ UN High Commissioner for Human Rights, Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights on the situation of human rights in Afghanistan and on the achievements of technical assistance in the field of human rights in 2013, 10 January 2014.

⁽³⁵⁴⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 6; UNAMA, Afghanistan. Annual Report 2014. Protection of Civilians in Armed Conflict, February 2015, pp. 18-19; Child Soldiers International, Briefing on the situation of underage recruitment and use of children by armed forces and insurgent groups in Afghanistan to the UN Security Council Working Group on Children and Armed Conflict, June 2015.

⁽⁸⁵⁵⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016.

⁽³⁵⁶⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 7; Child Soldiers International, Briefing on the situation of underage recruitment and use of children by armed forces and insurgent groups in Afghanistan to the UN Security Council Working Group on Children and Armed Conflict, June 2015.

⁽³⁵⁷⁾ Child Soldiers International, Briefing on the situation of underage recruitment and use of children by armed forces and insurgent groups in Afghanistan to the UN Security Council Working Group on Children and Armed Conflict, June 2015.

⁽³⁵⁸⁾ Child Soldiers International, Briefing on the situation of underage recruitment and use of children by armed forces and insurgent groups in Afghanistan to the UN Security Council Working Group on Children and Armed Conflict, June 2015.

a gêné les efforts visant à développer ces CPU dans les 34 provinces d'Afghanistan» (³⁵⁹). Début 2016, des CPU existaient dans les provinces de Herat, Ghor, Badghis, Farah, Mazar et Jalalabad (³⁶⁰). Depuis leur création en 2011 jusqu'à la fin 2014, ces CPU auraient empêché le recrutement de 422 enfants par l'ANP (411 garçons et 11 filles) (³⁶¹).

Entre octobre et décembre 2015, Child Soldiers International a mené une étude dans six provinces (Oruzgan, Kunar, Kondôz, Kaboul, Kandahar et Jalalabad) et a confirmé que le recrutement et l'utilisation d'enfants par les ANSF se poursuivaient, essentiellement en raison de procédures inadéquates de vérification de l'âge et des possibilités étendues de falsifier des documents d'identité (362).

5.3.1. ANA

Bien que l'armée nationale afghane (ANA) ne soit pas mentionnée par la MANUA ou le Conseil de sécurité des Nations unies comme une institution pratiquant le recrutement d'enfants (363), Child Soldiers International a rapporté recevoir des «informations crédibles sur le recrutement de trois enfants par l'ANA en 2015 dans le cadre de deux incidents distincts» (364). Une étude de Hagar International en 2014 a trouvé des indices de recrutement d'enfants par l'ANA dans la province de Nangarhar (365). Leila Zerrougui, représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, a indiqué que quelques cas de recrutement d'enfants par l'ANA ont été confirmés (366).

5.3.2. ANP

Quant à la police nationale afghane (ANP), le Conseil de sécurité des Nations unies a mentionné de rares cas de recrutement d'enfants, mais a mis en garde contre le sous-signalement (367). «Parmi les préoccupations majeures figurent les mauvaises conditions socio-économiques qui ont pour effet que les familles obligent leurs enfants à rejoindre les Forces nationales afghanes de sécurité pour des raisons financières, l'absence de capacités adéquates et/ou d'informations au sein des Forces nationales afghanes de sécurité pour évaluer l'âge des enfants, l'absence de directives politiques claires, une large impunité et l'absence de responsabilisation, la disponibilité limitée de certificats de naissance et des documents d'identité aisément falsifiables. En dépit d'une hausse significative de l'enregistrement des naissances, passé de 6 pour cent en 2003 à 37,4 pour cent en 2012, plus de la moitié des enfants du pays ne sont pas déclarés» (368).

Child Soldiers International dépeint une situation similaire en ce qui concerne le recrutement par l'ANP:

«Dans le pays, les procédures de recrutement de l'ANP ne sont pas standardisées. La procédure varie considérablement selon les régions, est généralement dépourvue de mesures adéquates pour vérifier l'âge des recrues et peut être aisément manipulée. Tout d'abord, une recrue doit compléter un formulaire de candidature en mentionnant des informations personnelles élémentaires, ensuite elle se rend auprès de plusieurs agences gouvernementales pour vérifier le casier judiciaire et passer des tests d'aptitude physique. Le seul document d'identité officiel requis est une tazkira (carte nationale d'identité). En l'absence d'un système centralisé et universel de stockage des données sur la population, aucune mesure efficace n'existe pour prévenir la falsification de l'âge d'une recrue durant le processus. [...] Les faibles niveaux d'enregistrement des naissances aggravent ce problème. [...] L'éloignement et l'insécurité qui règne dans une grande partie du pays constituent également de sérieux obstacles à la mise en place d'un système universel d'enregistrement des naissances. [...] Les procédures de vérification de l'âge restent donc inefficaces et les personnes sont souvent recrutées de manière informelle sans tazkiras, en raison des difficultés liées à leur obtention. Dans un environnement où les incitations économiques pour trouver un emploi régulier sont élevées, les individus versent des pots-de-vin pour falsifier l'âge des enfants sur une *tazkira* afin qu'ils puissent être recrutés. À défaut de données biométriques fiables, les personnes chargées du processus de recrutement utilisent d'autres méthodes pour détecter les recrues mineures. Ils leur demandent, par exemple, de faire venir leurs frères et sœurs plus jeunes et plus âgés au centre de recrutement afin de les

⁽⁸⁵⁹⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, pp. 5-6.

⁽³⁶⁰⁾ DW, 'Child soldiers: what's their role in the Afghan conflict?', 13 February 2016.

⁽⁸⁶¹⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 23.

⁽⁸⁶²⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, pp. 1-2.

⁽³⁶³⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015; UNAMA, Afghanistan. Annual Report 2015. Protection of Civilians in Armed Conflict, February 2016.

⁽³⁶⁴⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, p. 8.

⁽³⁶⁵⁾ Hagar International, Forgotten No More: Male Child Trafficking In Afghanistan, 3 April 2014, p. 48.

⁽³⁶⁶⁾ Zerrougui, L., 'Two years of "Children, Not Soldiers" campaign bring tangible progress in Afghanistan', 16 March 2016.

 $^{(^{367}) \ \} UN \, Security \, Council, \textit{Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 \, June \, 2015, p. \, 6. \, \\$

⁽³⁶⁸⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 7.

comparer physiquement; ils vérifient leur pilosité et se réfèrent à des marqueurs sociaux, comme leur état civil, qui sont autant de moyens peu fiables de déterminer l'âge. À Jalalabad, dans la pratique, la responsabilité de la vérification de l'âge des recrues potentielles relève du gouverneur adjoint, qui procède à des contrôles visuels du physique et du visage des candidats pour déterminer leur âge» (³⁶⁹).

Une personne qui s'est enrôlée dans l'ANP avec de faux papiers d'identité à 15 ou 16 ans a déclaré à Child Soldiers International qu'environ un tiers des 60 nouvelles recrues avec lesquelles elle avait suivi un entraînement de base étaient plus jeunes qu'elle (370).

5.3.3. ALP

Au sein des ANSF, c'est dans l'ALP que le recrutement d'enfants est le plus prévalent (371). Selon le secrétaire général des Nations unies, «un cas avéré de recrutement d'enfants a été attribué à la police locale afghane en 2014 contre 13 en 2013, 7 en 2012 et 6 en 2011. Cependant, compte tenu du degré élevé de sous-signalement, cette tendance pourrait ne pas refléter avec exactitude l'ampleur réelle du recrutement d'enfants dans ces forces» (372). Une fois encore, l'inquiétude concerne l'absence de contrôle des procédures de recrutement (373). Tout comme pour l'ANP, la seule exigence pour le recrutement est une tazkira. Comme indiqué au point précédent, ce document n'est pas fiable en tant qu'instrument de vérification de l'âge (374). Dans un entretien, Borhan Osman a indiqué qu'au sein de l'ALP tout particulièrement, les règles de recrutement édictées par le gouvernement central sont appliquées de façon assez souple sur le terrain (voir aussi la section Recrutement par l'ALP). Selon Osman, la situation s'est dégradée depuis la réduction des forces militaires internationales (IMF). «Lorsque les Américains contrôlaient, il y avait moins de risques que des mineurs soient recrutés. Mais aujourd'hui, en l'absence de tout tiers pour contrôler, le recrutement dépend entièrement du gouvernement [afghan] et des élites locales. Et souvent, ils ne semblent pas véritablement s'inquiéter de recruter des mineurs» (375). Child Soldiers International a confirmé que l'ALP était fortement noyauté par des réseaux clientélistes locaux. «Souvent, lorsqu'un homme rejoint l'ALP, les hommes de toute sa famille élargie sont également recrutés en masse dans la même unité et rémunérés par le gouvernement tout en contournant les procédures officielles de recrutement. Cela inclut les enfants. Lorsqu'une recrue meurt en service, un parent plus jeune sera souvent recruté pour la remplacer» (376).

5.3.4. Le rôle des mineurs dans les ANSF

Borhan Osman a confirmé que quelques mineurs enrôlés dans les ANSF participent aux combats (377). Des mineurs sont effectivement recrutés officiellement dans les rangs des ANSF (378), y compris à des postes de combat (379).

Child Soldiers International a déclaré en septembre 2015 que «des enfants continuent d'être utilisés pour "servir le thé" et comme gardes à des avant-postes éloignés par des commandants» (³⁸⁰). Dans la description de la façon dont les mineurs rejoignent généralement l'ANP, Child Soldiers International donne les éclaircissements suivants:

«Outre le recrutement formel, l'association informelle entre des enfants et l'ANP commence souvent par le fait de se porter volontaire comme personnel de soutien, parfois pour aider les parents masculins plus âgés dans leurs tâches en tant que policiers officiels. Ces enfants exécutent diverses tâches, comme cuisiner et préparer le thé, avant de finalement "prendre les armes". Dans la plupart des cas, les enfants suivent un entraînement de base avant d'être autorisés à manier des armes. Les informations recueillies par Child Soldiers International montrent que ces enfants reçoivent une rémunération ou un salaire pour les tâches qu'ils exécutent» (381).

⁽¹⁶⁹⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, pp. 9-10.

⁽³⁷⁰⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, p. 10.

⁽³⁷¹⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, pp. 1-2; New York Times (The), 'Taliban Gun Down 10-Year-Old Militia Hero in Afghanistan', 2 February 2016.

⁽³⁷²⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 23.

⁽³⁷³⁾ Pajhwok Afghan News, 'Kabul reiterates commitment to end use of children as soldiers', 20 February 2016.

⁽²⁷⁴⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, pp. 11-12.

⁽³⁷⁵⁾ Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽³⁷⁶⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, pp. 11-12.

⁽ $^{\rm 377}$) Osman, Borhan, telephone interview, 4 April 2016.

⁽³⁷⁸⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 22.

⁽³⁷⁹⁾ UN Security Council, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 June 2015, p. 6; Azami, D., 'How the Taliban groom child suicide bombers', 15 December 2014.

 $^{(^{380}) \ \} Child \ Soldiers \ International, \textit{Briefing to the All Party Parliamentary Group on Afghanistan}, 21 \ September \ 2015.$

⁽³⁸¹⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, p. 5.

Deedee Derksen, chercheuse au Kings College sur les réseaux de milices, confirme que les garçons rejoignent souvent très tôt les milices. Très jeunes, ils servent de messagers, préparent le thé, etc. Mais, après un moment, on peut leur demander de manier une arme et ils sont progressivement enrôlés comme combattants pour un des belligérants, indépendamment de leur âge (382).

Une forme particulière d'exploitation est la pratique récurrente des *bacha bazi* («garçons danseurs»), c'est-à-dire de jeunes garçons recrutés à des fins sexuelles. Cette pratique est généralement associée à des hommes de pouvoir (³⁸³) et cela inclut des commandants de milices tout autant que des commandants des ANSF (³⁸⁴). Selon Child Soldiers International, cette pratique est «considérée comme profondément enracinée dans la tradition culturelle dans certaines régions» (³⁸⁵). Patricia Gossman (HRW) la qualifie de «problème persistant» dans les milices et l'ALP (³⁸⁶).

⁽³⁸²⁾ Derksen, Deedee, telephone interview, 13 January 2014.

⁽³⁸³⁾ UN Security Council, Report of the Secretary-General on children and armed conflict in Afghanistan, 15 May 2015, paragraph 39.

⁽³⁸⁴⁾ Vice, This is what winning looks like, 29 December 2014; Khaama Press, 'New documentary unveils recruitment of children for dance, sex in Afghanistan', 6 March 2016.

⁽³⁸⁵⁾ Child Soldiers International, Ongoing Recruitment and Use of Children by Parties to the Armed Conflict in Afghanistan, March 2016, p. 5.

⁽³⁸⁶⁾ Gossman, Patricia, Skype interview, 30 March 2016.

Annexe 1: Bibliographie

Sources anonymes

Les sources suivantes ont souhaité rester anonymes pour des raisons de sécurité:

Organisation internationale, courriel, 15 septembre 2015. Le contact local est une organisation internationale active dans la province.

Responsable occidental de la sécurité, courriel, 10 mars 2016.

Sources publiques

Annexe 2: Mandat (31 mars 2016)

Lors de la réunion du réseau des spécialistes de COI de l'EASO (4 décembre 2015), les participants de 10 États membres de l'UE ont jugé nécessaire de disposer d'informations actualisées sur les pratiques de recrutement utilisées par les acteurs armés du conflit afghan. Une première discussion a eu lieu sur le mandat d'une telle mise à jour.

L'EASO a reçu une offre du service belge chargé des COI, le Cedoca, pour corédiger cette mise à jour.

L'EASO a ensuite adressé une demande de contribution au mandat au CSN et au HCR. Le mandat a été finalisé dans le cadre d'une réunion entre l'EASO et le coauteur (Cedoca, Belgique) le 23 mars 2016.

Recrutement des talibans

- Organisation et structure des talibans
- Évolution du mode opératoire et développements dans le contrôle du territoire
- Méthodes de recrutement et incitations
- Recrutement forcé, contraint et induit
- Rôle des structures tribales et familiales
- Remplacement des combattants hors de combat
- Rôle des structures religieuses
- Possibilités de quitter les rangs des talibans
- Origine ethnique et recrutement par les talibans

Recrutement par d'autres groupes insurgés

- Réseau Haggani
 - Organisation
 - Méthodes de recrutement
 - Régions et origines ethniques
- Hezb-e Islami (Hekmatyar)
 - Organisation
 - Méthodes de recrutement
 - Régions et origines ethniques
- État islamique de Khorasan
 - Organisation
 - Méthodes de recrutement
 - Régions et origines ethniques

Recrutement par l'ALP

- Recrutement et procédure de contrôle
- Pratique et procédure
- Différences régionales

Recrutement par des groupes progouvernementaux non contrôlés par le gouvernement

Recrutement d'enfants

- Recrutement de mineurs par les ANSF
 - Âge, sexe, vulnérabilité
 - Prévalence
 - Rôle des enfants dans le conflit
- Recrutement d'enfants par d'autres groupes armés
 - Âge, sexe, vulnérabilité
 - Prévalence
 - Rôle des enfants dans le conflit

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire: sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu);
- exemplaires multiples/posters/cartes: auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm); des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm); en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm) or ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).
 - (*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

• sur le site EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu).

